

MANUEL du Correctionnel

www.aa.org

MANUEL du Correctionnel

Le présent Manuel est un document de service qui reflète l'expérience partagée des AA au Bureau des Services généraux. Les manuels des AA sont élaborés à partir de l'expérience pratique des membres des AA dans divers domaines de service. Ils reflètent aussi l'orientation qui se dégage des Douze Traditions et de la Conférence des Services généraux (États-Unis et Canada).

Copyright © 1995

Alcoholics Anonymous World Services, Inc.
Grand Central Station, Box 459, New York, NY 10163

Tous droits réservés

Revu par la 72^e Conférence des Services généraux, 2022

www.aa.org/fr/corrections-committees

Table des matières

Introduction	4
Accomplir le travail de service des AA en milieu carcéral	6
Outils et idées pour œuvrer en milieu carcéral	12
Processus en quatre étapes pour démarrer ou redémarrer les réunions des AA dans les centres pénitentiaires	16
Tenir une séance d'échange de vues	19
Transmettre le message dans les centres pénitentiaires pour les jeunes et les centres de courte durée	20
Aperçu de la structure du comité du Correctionnel de la Région 10 (Colorado)	22
Expérience partagée concernant les moyens par lesquels les comités financent les publications pour les personnes en détention	23
Bulletins d'information des AA	26
Exemples de contacts téléphoniques, de lettres de présentation et de lettres de référence	26
Activités du programme des AA dans les établissements pénitentiaires	39
Collaboration entre les comités des AA : Information publique, Collaboration avec les Milieux professionnels, Traitement et Correctionnel	41
Contacts AA avant libération	43
Brochure <i>Informations Contact avant libération</i> (pour les personnes en détention)	47
Brochure <i>Informations Contact avant libération</i> (pour les membres des AA)	51
Service de correspondance avec les détenus	52
Dépliants du Service de correspondance avec les détenus	54
Moyens utilisés pour parrainer des membres derrière les murs	55
Exposés	61
Croyances au sujet du Correctionnel — récits de deux membres, Tom I. et Harold L.	64
Communiqués de presse	66
Ressources extérieures aux AA	67
Guide des publications des AA	69
Autre matériel audiovisuel utile	70

Remarque : Tous les documents mentionnés dans le présent Manuel sont également disponibles en anglais et en espagnol.

Introduction

Le présent *Manuel du Correctionnel* est conçu pour aider les membres des AA qui amènent des services en milieu pénitentiaire à former des comités du Correctionnel efficaces dans leur Région. Si votre Région a déjà un comité actif, le présent Manuel peut fournir de nouvelles idées ou de nouvelles façons d'appliquer d'anciennes idées.

Le Mouvement des Alcooliques anonymes existait depuis sept ans quand un directeur de la prison de San Quentin a fait œuvre de pionnier en demandant à des membres des AA de la localité de transmettre le message aux alcooliques en prison. C'était en 1942 — le directeur s'appelait Clinton Duffy. Il aurait dit : « Si le programme des AA pouvait aider ne serait-ce qu'un seul homme, je veux le lancer. » Aujourd'hui, il y a des centaines de groupes des AA derrière les murs et de comités du Correctionnel qui les servent.

En 1977, la Conférence des Services généraux a recommandé que le comité des Institutions soit aboli et remplacé par deux nouveaux comités : un qui devait s'occuper des centres pénitentiaires et l'autre des centres de traitement. La Conférence des Services généraux de 1983 a recommandé la création d'un *Manuel du Correctionnel* pour transmettre le message des AA dans les centres carcéraux.

Accomplir le travail de service des AA en milieu carcéral

Pourquoi les AA transmettent-ils le message derrière les murs?

De nombreux membres des AA ignorent l'importance du travail des comités du Correctionnel. Ceux qui sont engagés dans ce type de service savent cependant que le travail en établissement carcéral est l'occasion de transmettre le message des AA à l'alcoolique confiné en prison qui ne veut pas boire, un jour à la fois. Grâce au travail des comités du Correctionnel auprès du personnel pénitentiaire, on joint l'alcoolique qui, autrement, pourrait ne jamais connaître le programme des AA.

Un comité du Correctionnel actif est un lien vital avec les différents établissements pénitentiaires, donnant aux professionnels et aux autres employés de ces établissements de l'information sur les AA, des publications et des lignes de conduite pour former des groupes des AA à l'intérieur des murs.

Le présent Manuel a pour but de fournir des renseignements sur le processus correctionnel, qu'il s'agisse de la mise sur pied d'un comité du Correctionnel ou des fonctions que peut exercer un tel comité. Il contient aussi des suggestions sur la façon dont les membres des AA peuvent être le plus utiles dans les centres pénitentiaires, et des suggestions d'activités pour les comités locaux.

Les besoins ainsi que l'expérience de votre propre Région détermineront les déci-

sions que doit prendre votre comité. Les suggestions faites dans le présent Manuel ne sont que des suggestions, mais elles peuvent vous faire réfléchir à la façon de constituer un comité du Correctionnel et de collaborer avec le personnel des centres pénitentiaires.

Un peu d'histoire

Le premier comité du Correctionnel a été formé en 1977 lorsque la Conférence des Services généraux a recommandé de dissoudre le comité des Institutions pour le remplacer par deux comités : celui du Correctionnel et celui du Traitement. Des comités locaux du Correctionnel ont été établis au fil des ans, la plupart en collaboration avec les Intergroupes et les Bureaux de service locaux.

Unicité de but

Des professionnels utilisent la même terminologie professionnelle pour définir les alcooliques et les toxicomanes. Les non-alcooliques sont donc parfois référés aux AA et encouragés à se rendre à des réunions des AA. Les non-alcooliques peuvent participer aux réunions ouvertes des AA comme observateurs, mais les réunions fermées des AA sont réservées aux personnes qui ont un désir d'arrêter de boire. Les dépliants intitulés *Un message aux professionnels d'établissements correctionnels* (<https://www.aa.org/fr/un-message-aux-professionnels-detablissements-correctionnels>) et *Problèmes autres que l'alcoolisme* (<https://www.aa.org/fr/problemes-autres-que-lalcoolisme>) peuvent être utiles.

Travailler dans le respect des Traditions

Les principes directeurs du Mouvement des AA sont contenus dans les Douze Traditions. (Voir *L'expérience nous a appris : Une introduction à nos Douze Traditions* — <https://www.aa.org/fr/l'experience-nous-appris-une-introduction-nos-douze-traditions>). Il incombe uniquement aux membres des AA de préserver les Traditions; pour ce faire, nous devons les comprendre. Nous ne pouvons attendre des non-membres des AA qu'ils les comprennent et les suivent si nous ne connaissons pas bien les Traditions.

Il arrive parfois que le personnel des centres pénitentiaires désire fortement utiliser les AA comme ressource, mais il ne comprend pas nos Traditions et sans le savoir, il occasionne des problèmes aux AA — autant à ceux qui transmettent le message derrière les murs qu'aux personnes en détention. Les travailleurs d'expérience en centre pénitentiaire apprennent qu'il est d'une importance vitale de comprendre et d'expliquer les Traditions au personnel des centres pénitentiaires. Une lecture attentive des publications des AA (le livre *Les Douze Étapes et les Douze Traditions* et les brochures *La Tradition des AA et son développement* et *Les Douze Traditions illustrées*) est essentielle à quiconque travaille avec des non-membres.

Bien sûr, toutes les Traditions sont importantes dans le travail de la Douzième Étape; les Cinquième, Sixième, Onzième et Douzième Traditions y sont directement reliées.

Cinquième Tradition : « Chaque groupe n'a qu'un objectif primordial : transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore. » Cette Tradition dit aussi : « [I]l vaut mieux ne faire qu'une seule chose à la perfection que d'en faire plusieurs à moitié. » (*Les Douze Étapes et les Douze Traditions*, p. 172)

L'unicité de but est au cœur de la survie des AA. Les personnes en détention qui ne trouvent pas de programme pour faire face à des problèmes autres que l'alcoolisme (p. ex. drogues, outre-mangeurs) se retrouvent souvent dans les réunions des AA. Les AA qui ne souhaitent pas exclure ces personnes de leurs réunions peuvent le faire seulement si l'unicité de but des AA est bien comprise.

Sixième Tradition : « Un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des Alcooliques anonymes, de peur que des soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre objectif premier. »

À l'égard du personnel des centres pénitentiaires, comme avec tout autre organisme, la ligne de conduite des AA est la « collaboration sans affiliation ». Nous devrions établir clairement que les AA sont disponibles comme ressource pour parrainer les groupes des AA dans les centres pénitentiaires, mais qu'ils ne sont pas affiliés à ces établissements, ni à aucun autre mouvement.

Onzième Tradition : « La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame; nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans la presse écrite et parlée, de même qu'au cinéma. » (Ceci s'applique aussi à la télévision, aux enregistrements vidéo et audio ainsi qu'aux publications comme le bulletin de nouvelles diffusé dans les établissements pénitentiaires.)

Le Mouvement des AA n'est pas une société secrète, et nous transmettons le message à qui nous le pouvons. Si un alcoolique qui souffre ne rencontre jamais un membre des AA, comment peut-il nous trouver? Nous devons toujours veiller à rester anonymes quand nous parlons *personnellement* pour les AA en public; nous devons essayer de donner au personnel pénitentiaire un portrait fidèle du Mouvement des AA dans son ensemble.

Douzième Tradition : « L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions et nous rappelle sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités. »

Les AA qui transmettent le message dans les centres pénitentiaires trouvent utile de rappeler avec insistance au personnel de ces centres que les AA sont une association de personnes et que les membres apprennent à aider d'autres alcooliques sans attendre ni gloire ni récompense pour leur propre rétablissement ou pour celui des autres.

Constituer un comité du Correctionnel

Pour en savoir davantage sur la formation d'un comité, veuillez consulter le document Lignes de conduite des AA sur les comités du Correctionnel (<https://www.aa.org/fr/ligne-de-conduite-des-aa-sur-les-comites-correctionnels>). Les lignes de conduite des AA sont élaborées à partir de l'expérience des membres des AA dans divers domaines de service. Elles traduisent également l'orientation donnée par les Douze Traditions et par la Conférence des Services généraux des États-Unis et du Canada.

À retenir — Agir aisément! Une fois que vous avez décidé de mettre sur pied un comité, il est sage d'agir aisément au début jusqu'à ce que vous connaissiez les besoins et que vous sachiez combien de personnes sont prêtes à faire le travail.

Le Comité du Correctionnel de la Conférence de 1993 a suggéré aux comités locaux du Correctionnel d'obtenir une adresse postale permanente, un numéro de boîte postale ou une adresse électronique afin que les personnes en détention puissent avoir

cette information et s'en servir pour certains de leurs besoins, comme demander des publications, des contacts avant libération, des conférenciers de « l'extérieur ».

Bénévoles des AA dans les établissements pénitentiaires

Les membres des AA qui souhaitent transmettre notre message aux alcooliques dans les établissements pénitentiaires doivent comprendre que nous le faisons toujours en nous pliant aux règlements des institutions. Le personnel des établissements a pour principal objectif la sécurité des personnes en détention, des employés et des bénévoles derrière les murs. Les règlements sont axés sur la sécurité, et les membres des AA ne sont habituellement pas traités de manière différente des autres bénévoles; ils sont donc généralement soumis aux mêmes règlements. Comme les règlements *varient*, les membres des AA devront s'informer des règles et règlements *propres* à chaque établissement qu'ils souhaitent visiter. À cette fin, une bonne communication entre les administrateurs des établissements pénitentiaires et les comités locaux des AA est essentielle. Voici des règlements courants que les bénévoles et les membres des AA devraient suivre :

- Les établissements peuvent exiger que les bénévoles des AA signent une entente spécifiant qu'ils respecteront les règlements locaux, de l'État et fédéraux relatifs aux établissements pénitentiaires et aux personnes en détention.
- Les établissements pourraient exiger que les bénévoles des AA se soumettent préalablement à un test de dépistage de la tuberculose ou qu'ils soient vaccinés.
- On pourrait exiger que les bénévoles des AA reçoivent une formation tous les ans.
- Une vérification des antécédents criminels pourrait être exigée. Une condamnation antérieure n'exclut pas d'emblée les possibilités de bénévolat. Les cas sont évalués de manière individuelle. Si un membre n'est pas autorisé à agir comme bénévole, voyez si l'établissement accepterait qu'il prenne la parole lors d'une réunion virtuelle ou qu'il serve d'une autre façon.
- Il se peut que les établissements ne permettent pas aux bénévoles des AA d'être inscrits sur la liste des visiteurs d'une quelconque personne actuellement en détention dans leur institution.
- Les établissements ne permettent pas nécessairement aux bénévoles des AA de recevoir des appels téléphoniques des personnes actuellement en détention dans leur institution.
- Les établissements ne permettent pas nécessairement aux bénévoles des AA d'entrer en contact de quelque façon que ce soit avec les familles des personnes actuellement en détention dans leur institution.
- Les bénévoles des AA ne sont peut-être pas autorisés à verser de l'argent sur le compte d'une personne.

La participation au travail de Douzième Étape en établissement pénitentiaire est une décision personnelle importante. Avant d'entreprendre leur travail, les membres des AA devraient lire attentivement et bien comprendre tous les documents requis par les établissements pénitentiaires, et accepter de se conformer à l'ensemble des règles et des règlements. Le processus de sélection des bénévoles nécessite souvent plusieurs mois. Ne vous laissez pas décourager par le temps que cela peut prendre.

Lettre type au membre des AA, expliquant l'orientation, la formation en matière de sécurité et le processus d'habilitation de sécurité (chaque secteur/établissement a son propre processus)

Nous vous remercions de vouloir participer aux réunions à Rikers Island. Le comité des Centres correctionnels et de Traitement (CCCT) suggère que les membres des AA qui veulent présider des réunions dans des établissements pénitentiaires devraient compter au moins une année d'abstinence continue et s'engager pour une période de deux ans. De plus, les conférenciers qui vous accompagnent devraient être abstinents depuis un an.

Le Département des services pénitentiaires (DSC — Department of Correction) de New York a annoncé qu'il préfère que les bénévoles obtiennent une carte d'identité du DSC, en particulier les bénévoles qui président ou dirigent les réunions. Néanmoins, pour l'instant, le DSC accordera aux bénévoles la possibilité de présider ou d'animer des réunions six fois l'an s'ils présentent une demande de bénévolat/prestation de services dûment remplie. Voici les grandes lignes qui s'appliquent au processus de demande d'obtention d'une carte d'identité du DSC.

Conformément aux lignes directrices du DSC, les demandes seront prises en considération à moins qu'au cours des trois dernières années, les demandeurs :

- aient été condamnés pour violation, délit ou crime;
- aient été en probation, en libération conditionnelle ou sous surveillance après libération;
- aient purgé une peine d'emprisonnement;
- aient fait l'objet de poursuites pénales;
- aient omis de divulguer une implication antérieure ou actuelle dans le système de justice pénale.

Veuillez remplir la demande de bénévolat/prestation de services (la même que la demande d'identité du DSC), en prenant soin de répondre à toutes les questions par « oui » ou par « non ». Prenez soin également de remplir en détail la section B qui se trouve aux pages une et deux. Si vous faites l'objet de poursuites pénales, veuillez les indiquer au mieux de vos capacités. Le DSC se soucie davantage de notre honnêteté absolue que de nos antécédents. Après avoir rempli la demande, veuillez l'imprimer et vérifier si vous avez répondu à toutes les questions. Puis, veuillez mettre à la poste la demande originale ou la déposer à NY Intergroup, Att. CTFC, 307 7th Ave. Suite 303, New York, NY 1000. Si vous préférez déposer la demande, veuillez prendre rendez-vous avec l'Intergroupe (212-647-1647), qui confirmera s'il est possible de déposer votre demande le jour en question.

Nous sommes actuellement affectés au North Infirmary Command (NIC) : immeubles Eric M. Taylor Center (EMTC), Anna M. Kross Center (AMKC) et George R. Vierno Center (GRVC) sur la Rikers Island. D'autres unités leur emboîteront le pas.

Le processus d'habilitation de sécurité peut nécessiter plusieurs semaines, voire plusieurs mois, ainsi que deux visites à l'administration centrale du DSC à East Elmhurst, dans le comté de Queens. Lors du premier déplacement, il sera question d'orientation et l'on prendra vos empreintes digitales. Veuillez prévoir environ une heure. Après la vérification de vos antécédents, vous suivrez une formation en matière de sécurité, d'une durée de quelques heures, après quoi vous recevrez votre carte d'identité du DSC.

D'autres formations sur la *Prison Rape Elimination Act* (PREA) sont exigées tous les deux ans.

Après avoir rempli la demande, veuillez la numériser et nous la renvoyer par la poste pour nos dossiers. De cette façon, si nous devons effectuer un suivi auprès du DSC, nous pouvons renvoyer votre demande au membre du personnel du DSC compétent et vous recevrez une copie du courriel. Il vous incombera par la suite de répondre à toute demande de suivi ou aux instructions du DSC.

Comme vous le savez peut-être déjà, ce service est à la fois satisfaisant et difficile. Grâce à votre participation, des alcooliques malades et souffrants peuvent entendre le message des AA dans la plupart des établissements pénitentiaires de la ville de New York. Personnellement, servir les membres des AA derrière les murs est l'une des expériences les plus gratifiantes que me permet de vivre ma sobriété.

Merci pour votre service,

Le président du CCCT

Comment les comités locaux de service peuvent aider les bénévoles des AA

On encourage fortement les comités du Correctionnel et les comités des Hôpitaux et des Institutions à étudier et à comprendre toutes les procédures des institutions avec lesquelles ils collaborent et à communiquer les renseignements nécessaires aux membres qui organisent des réunions des AA à l'intérieur. Certains comités conservent des copies des règlements et des formulaires à remplir pour permettre aux membres des AA peu familiers avec ce type de service de les consulter avant de prendre une décision. Des comités transmettent ces renseignements aux membres des AA qui s'intéressent depuis peu au milieu carcéral, à l'occasion d'ateliers courants ou encore grâce à des feuillets d'information ou des dossiers pour les bénévoles préparés par des serviteurs de confiance locaux.

Le processus en « quatre étapes » du Manuel du Correctionnel (page 15) explique comment recueillir des renseignements pertinents sur les mesures de sécurité avant de créer (ou de relancer) des réunions dans des établissements pénitentiaires.

Publications numériques

Les livres électroniques et les livres audio d'AAWS et d'AA Grapevine, protégés par le droit d'auteur, qui sont approuvés par la Conférence, sont disponibles sur tablettes et sur ordinateurs de bureau dans les centres pénitentiaires et les prisons des États-Unis, et peuvent maintenant être consultés par les personnes en détention ainsi que par les professionnels qui œuvrent auprès d'eux. Grâce aux contributions de la Septième Tradition, nous faisons affaire avec plusieurs fournisseurs et nous pouvons offrir gratuitement les publications numériques aux personnes incarcérées.

Les serviteurs de confiance locaux peuvent demander aux personnes-ressources dans les établissements pénitentiaires quels sont les fournisseurs avec lesquels ils font affaire. Veuillez écrire à corrections@aa.org pour obtenir des renseignements sur les fournisseurs.

Prison Rape Elimination Act

Expérience partagée pour les bénévoles

La *Prison Rape Elimination Act* (PREA) de 2003 est la première loi fédérale des États-Unis qui vise à prévenir les agressions sexuelles des prisonniers.

Voici des extraits de la politique du Département des services correctionnels du Missouri au sujet de la PREA, à l'intention des bénévoles. Au Missouri, les bénévoles sont considérés comme des employés non rémunérés et sont assujettis aux mêmes règles et règlements que les employés rémunérés. Il pourrait en être ainsi dans d'autres systèmes correctionnels.

Il est important de signaler que notre politique D1-8.13 *Offender Sexual Abuse and Harassment* (Agressions sexuelles et harcèlement à l'égard des contrevenants) indique : « Le Département ne tolère aucunement les formes d'agressions sexuelles, de harcèlement et de représailles commis à l'encontre des contrevenants. » [TRADUCTION] Il est de notre devoir de veiller à ce que les contrevenants sous notre garde soient à l'abri des agressions sexuelles et du harcèlement, et le Département a adopté plusieurs méthodes pour lutter contre ces crimes dans nos établissements.

Toute agression sexuelle commise — même à l'intérieur d'un centre pénitentiaire — est un crime. Ce crime a une victime et un auteur présumé. Que la victime soit un contrevenant n'importe pas.

Il faut se rappeler que la PREA traite non seulement des réponses aux agressions sexuelles commises envers des contrevenants, mais aussi de prévention. Vous devez connaître les règles concernant la conduite sexuelle des contrevenants et les appliquer. Il faut préciser que les activités sexuelles ne sont pas acceptables. En tant que bénévole, vous devez comprendre les règles et savoir comment signaler tout comportement suspect.

Évitez d'utiliser des noms de femmes ou un jargon de prison lorsque vous parlez d'un contrevenant; suivez la procédure de signalement; soyez conscient que les agressions sexuelles envers les contrevenants constituent un crime grave et qu'il faut intervenir sans tarder; agissez toujours en professionnels. Évitez de rire ou de plaisanter au sujet des activités sexuelles ou des agressions sexuelles avec ou en présence des contrevenants, du personnel, des bénévoles ou des entrepreneurs.

Vous vous adresserez aux contrevenants d'une façon bien différente de celle des membres du personnel qui travaillent au quotidien avec eux et vous créerez parfois un autre genre de relations. Bien qu'il soit important de toujours garder une saine distance dans ces relations, dont il sera question plus à fond durant la formation, vous pourriez repérer des signaux d'alarme indiquant que des agressions sont commises dans l'établissement ou l'ont été.

Le signalement est un autre élément clé de la PREA. Aux termes de la *Missouri State Statute 217.410*, ne pas signaler des agressions commises envers des contrevenants est contraire à la loi! Nous sommes tous obligés de signaler ces agressions et nous en serons tenus responsables si nous ne le faisons pas. Les allégations doivent être prises au sérieux, y compris les rapports présentés de façon anonyme ou par de tierces parties. En tant que bénévole, vous n'avez AUCUN pouvoir discrétionnaire à cet égard!

En raison des exigences en matière de rapports auxquelles doivent satisfaire les employés, les entrepreneurs et les bénévoles, le Département des services correctionnels du Missouri a élaboré un processus d'intervention coordonnée.

Ceux d'entre vous qui n'exercent pas un rôle de « garde » ont également une obligation de veiller à la sécurité des contrevenants et de signaler les événements. Dans l'exercice de vos fonctions, vous demanderez au contrevenant de rester avec vous et vous communiquerez avec un agent de garde à l'endroit où vous vous trouvez. Vous devez garder le contrevenant avec vous jusqu'à l'arrivée de l'agent qui le prendra sous sa garde.

Si, en tant que bénévole, vous prenez connaissance d'une allégation de la part d'une victime, d'une tierce partie ou d'un auteur anonyme, vous devez immédiatement en faire rapport à l'établissement. Celui-ci déterminera l'intervention coordonnée qui s'impose en fonction des lignes directrices et de l'allégation, mais vous devez absolument communiquer l'information qui vous a été transmise à un employé du DSC dans l'établissement/centre communautaire de libération/centre communautaire de supervision auquel vous êtes assigné.

Outils et idées pour œuvrer en milieu carcéral

Lorsque vous parlez du service du Correctionnel, reportez-vous à un extrait d'une lettre écrite par notre cofondateur Bill W. à un groupe en prison en 1949 :

Tous les membres des AA ont été, en un sens, des prisonniers. Chacun d'entre nous a élevé des murs entre lui et la société; chacun a dû faire face aux préjugés sociaux. Votre sort a été encore plus difficile : dans votre cas, la société a également érigé des murs autour de vous. Mais il n'y a là aucune différence essentielle, et c'est un fait maintenant connu de presque tous les membres des AA. Ainsi, lorsque vous, membre des AA, entrez dans le monde des AA de l'extérieur, vous verrez que cela n'importera à personne que vous ayez fait de la prison. C'est ce que vous essayez d'être — et non ce que vous étiez — qui compte pour nous.

Idées pour stimuler le travail de Douzième Étape auprès de personnes en détention

1. Utiliser le document vidéo Une liberté nouvelle (<https://www.aa.org/fr/Une-libert%C3%A9-nouvelle-30-49>, disponible en version abrégée) et *La transmission du message derrière ces murs* (<https://www.aa.org/fr/La-transmission-du-message-derri%C3%A8re-ces-murs>). Les montrer et/ou exposer le DVD à l'occasion d'événements locaux des AA, et les intégrer au présentoir de publications des groupes.
2. Organiser un événement du Correctionnel qui vise seulement les membres qui ne sont pas engagés dans le service du Correctionnel et qui sont peut-être curieux de découvrir de quoi il s'agit.
3. Présenter le DVD *Vidéos des AA pour les professionnels du milieu judiciaire et correctionnel* (<https://www.aa.org/fr/node/1686>) lors d'un atelier visant à faire connaître le point de vue des professionnels sur la valeur des AA comme ressource dans les centres pénitentiaires.
4. Insister sur le fait que lorsque nous transmettons le message dans des établissements pénitentiaires, nous partageons notre expérience, notre force et notre es-

poir avec d'autres alcooliques, comme nous le faisons à toute réunion des AA « à l'extérieur ». Il n'est pas obligatoire d'avoir fait de la prison; l'abstinence au sein des AA est l'unique exigence. Les personnes en détention souhaitent davantage savoir comment nous sommes devenus abstinentes et comment nous le sommes restés grâce aux Douze Étapes des AA, plutôt que de nous entendre raconter nos jours en prison.

5. Préparer un exposé en PowerPoint sur le service des AA en milieu pénitentiaire, incluant des photos et des sujets de discussion.
6. Organiser des rassemblements des AA à l'intérieur de centres pénitentiaires d'après le modèle de ceux dont on a déjà parlé dans le *Box 4-5-9*. Contacter le BSG pour obtenir les articles du *Box 4-5-9* sur le milieu pénitentiaire ou consulter le site www.aa.org.
7. Envoyer au BSG vos récits sur les ateliers et les événements locaux en milieu carcéral.
8. Discuter des idées des Régions et des Districts sur la façon de recueillir des contributions des groupes et des membres pour l'achat de publications destinées aux centres pénitentiaires locaux.
9. Encourager les Régions et les Districts à inclure dans leur budget des fonds pour acheter des publications des AA destinées aux établissements pénitentiaires locaux.
10. Inclure les événements locaux liés au service du Correctionnel sur le site Web de la Région.
11. Initier une personne au service en milieu pénitentiaire en l'invitant à des événements en milieu pénitentiaire ou à des réunions des AA à l'intérieur, ou encore obtenir un laissez-passer lui permettant d'assister à une réunion des AA derrière les murs.
12. Inscrire auprès du BSG les présidents des comités du Correctionnel, des Hôpitaux et des institutions et Favoriser le rapprochement, afin qu'ils puissent recevoir la documentation et les communications sur le service en milieu pénitentiaire qui pourront leur être utiles.
13. Parler avec enthousiasme de votre expérience du service en milieu pénitentiaire.
14. Inciter d'anciennes personnes en détention qui sont membres des AA à participer à tous les aspects du service en milieu carcéral, en soulignant l'effet que les AA ont eu sur leur sobriété lorsqu'elles étaient incarcérées.
15. Créer un calendrier des événements en milieu pénitentiaire qui ont lieu aux États-Unis et au Canada.
16. Encourager les échanges sur ce qui pourrait être des « tendances » en milieu pénitentiaire et sur la façon dont les AA pourraient répondre aux besoins grandissants. Envoyer les récits au BSG pour diffusion possible dans les « Activités récentes » et autres publications.
17. Inviter les membres à participer au Service de correspondance avec les détenus ou au Programme de contact avant libération en ayant en main des exemplaires des feuillets disponibles et en citant des passages de *Partages derrière les murs* sur l'importance de ces occasions uniques de servir.

18. Aux membres qui souhaitent s'engager dans le service du Correctionnel, remettre un exemplaire de *Partages derrière les murs*, afin qu'ils constatent que le message des AA « à l'intérieur » est le même qu'à l'extérieur.
19. Suggérer aux groupes de recueillir des exemplaires d'anciens numéros du *Grapevine* et de *La Viña* et organiser des « soirées de couture » pour retirer les agrafes afin d'augmenter la chance que ces magazines soient acceptés dans les établissements.
20. Mentionner que des lots d'anciens numéros du *Grapevine* et de *La Viña* peuvent être commandés à prix réduit. Il est également possible d'acheter des abonnements pour les centres pénitentiaires en communiquant avec Grapevine (800-631-6025).

Lignes de conduite pour les exposés sur les AA à l'intention du personnel des centres pénitentiaires

Ces lignes de conduite proposent aux membres des AA des façons de présenter les Alcooliques anonymes à ceux qui travaillent — ou qui se proposent de le faire — dans le domaine carcéral ou dans le système de justice pénale. De tels ateliers s'adresseraient au personnel à tous les niveaux des établissements pénitentiaires et des centres de détention locaux, provinciaux, fédéraux et d'État, de même qu'aux étudiants qui suivent une formation en justice pénitentiaire/pénale dans le cadre de leur préparation dans les domaines pénitentiaire et pénal ou pour parfaire leur éducation.

Comme pour toutes activités chez les AA, il suffit d'une poignée de membres dévoués et prêts à déployer ce genre d'efforts. Pour éviter les malentendus, il est important de garder la communication ouverte avec d'autres comités des AA (p. ex. Collaboration avec les Milieux professionnels, Information publique, Hôpitaux et Institutions, et Traitement). À cette fin, il peut être utile de tenir des séances d'échange de partages. (Voir le document de service *Comment conduire une séance de partage*, FSMF-111.)

Il vaut mieux s'en remettre à l'autonomie locale pour ce qui est de la relation entre les centres de traitement et le reste de la structure de service des AA dans une Région ou un District.

Considérations préliminaires : Bon nombre d'États et de provinces ont des écoles de formation pour le personnel des centres pénitentiaires. Un membre d'un comité du Correctionnel peut envoyer au responsable d'un établissement une lettre de présentation, qui sera suivie d'un appel téléphonique. Il est important de savoir qui, dans l'établissement, communique avec les bénévoles des AA, par exemple un coordonnateur des activités, un aumônier, un psychologue, un coordonnateur des bénévoles ou un directeur de la sécurité. Il pourrait être utile d'ajouter des publications pertinentes des AA et peut-être un exemplaire des *Vidéos des AA pour les professionnels du milieu judiciaire et correctionnel*, qui font part de l'expérience d'autres professionnels du milieu pénitentiaire auprès des AA. Les membres des AA qui organisent des séances trouvent important de respecter les horaires et les conditions de travail du personnel chargé de la formation.

Il arrive souvent que les collègues et les universités locales offrent des cours de justice pénale pour ceux qui travaillent dans les établissements pénitentiaires. On peut établir des contacts avec des membres de la faculté, qui sont souvent heureux d'avoir des conférenciers invités.

Exposés : Les exposés comprennent souvent un panel dont certains participants sont membres des AA et anciennes personnes en détention, et qui savent exactement ce que les AA font et ne font pas. Si cela convient, on peut offrir des casse-croûtes et du café, et installer un présentoir de publications des AA. Généralement, il est souhaitable de réserver un moment pour les questions ou un panier aux questions, d'offrir aux participants la possibilité de s'abonner au bulletin de nouvelles du BSG pour les professionnels, qui a pour titre *Informations sur les AA*. Le plus important est d'offrir aux participants de les accompagner à une réunion ouverte des AA.

Formule : Selon le temps disponible et les besoins spécifiques de l'auditoire, on peut traiter des points suivants :

1. Identifiez-vous et expliquez la raison de votre présence — transmettre le message des Alcooliques anonymes; précisez ce qu'ils sont et ce qu'ils ne sont pas. Souvenez-vous : nous ne sommes pas des professionnels du domaine carcéral; nous ne pouvons que partager notre expérience au sein des AA.
2. Expliquez comment sont choisis les membres des AA qui animent des réunions à l'intérieur : les bénévoles sont généralement recrutés par un membre des AA qui a œuvré en milieu pénitentiaire pendant un certain temps; ils ont un minimum d'abstinence; on a vérifié leurs antécédents (si l'établissement l'exige); ils sont des membres des AA sobres et productifs de la société. Il est aussi important que les conférenciers des AA soient à l'heure aux réunions, vêtus correctement et courtois.
3. Vous pouvez décider de montrer le DVD *Vidéos des AA pour les professionnels du milieu judiciaire et correctionnel*, qui fait part de l'expérience d'autres professionnels du milieu pénitentiaire auprès des AA, ou encore une autre présentation vidéo comme *Une liberté nouvelle*, qu'on peut obtenir auprès du Bureau des Services généraux.
4. Lisez et expliquez le Préambule des AA.
5. Expliquez les Douze Traditions, indiquées à la page 5, qui porte sur les Cinquième, Sixième, Onzième et Douzième Traditions.
6. Décrivez les divers types de réunions : ouvertes, fermées, avec conférencier, discussion, débutants, Étapes, et autres.
7. Donnez le numéro de téléphone de l'Intergroupe/Bureau central local ou du service téléphonique des AA. Vous pouvez aussi suggérer le site Web du BSG *Trouver les AA près de chez vous* (<https://www.aa.org/fr/find-aa>) ou l'application *Meeting Guide* (<https://www.aa.org/fr/meeting-guide-app>).
8. Expliquez les réunions des AA à l'intérieur.
9. Décrivez le Service de correspondance avec les détenus (SCD) et, si possible, distribuez des dépliants.
10. Expliquez les programmes de Contact avant libération et Favoriser le rapprochement.
11. Parlez du parrainage.
12. Distribuez des publications des AA, par exemple *Informations sur les AA* (FF-2) et *Un message aux directeurs d'établissements correctionnels* (FP-20). Présentez

l'information qui se trouve sur le site Web aa.org.

13. Mentionnez que le Mouvement des AA est un mode de vie; il ne s'agit pas d'un cours menant à un diplôme de programme ni d'un groupe de développement personnel. De nombreux membres restent actifs au sein des AA pendant toute la vie.
14. En terminant, manifestez votre gratitude pour l'occasion qui vous a été donnée de parler des Alcooliques anonymes.
15. Il est bien d'envoyer une note de remerciement aux participants. Gardez une copie de l'exposé ainsi que de toute correspondance afin de la remettre à la personne qui prendra la relève dans ce poste de service.

On peut aussi trouver des informations utiles dans les Lignes de conduite des AA pour les comités des Centres correctionnels et dans les Manuels de la Collaboration avec les Milieux professionnels, de l'Information publique et du Traitement.

Processus en quatre étapes pour démarrer ou redémarrer les réunions des AA dans les centres pénitentiaires

Quelques suggestions pour l'utilisation du processus en quatre étapes

Sachez qu'il peut y avoir de fréquents changements au sein du personnel de l'administration des centres pénitentiaires et que vous pourriez devoir lui présenter à nouveau les AA.

Certains États (ou provinces) utilisent le processus en quatre étapes avec succès pour démarrer ou redémarrer des réunions des AA dans des centres pénitentiaires. Voici la marche à suivre suggérée pour le processus en quatre étapes :

1. Rencontrer le directeur (ou son représentant) pour vous familiariser avec le centre.
2. Rencontrer des membres des AA pour préparer le programme des AA. (Voir l'exemple du programme des AA donné à la page 33.)
3. Envoyer le programme des AA au directeur (ou à son représentant) pour en obtenir l'approbation.
4. Sur approbation, mettre en œuvre le programme.

Dans les centres où l'on utilise le processus, le programme des AA semble fonctionner sans heurt. Les représentants des comités du Correctionnel, des Hôpitaux et des Institutions, de l'Information publique, de la Collaboration avec les Milieux professionnels et du Traitement sont traités avec respect et, en règle générale, il est plus facile de recruter des membres des AA pour participer au programme. En outre, plusieurs personnes qui ont utilisé le processus en quatre étapes nous disent que le directeur (ou son représentant) a été heureux de recevoir une description détaillée du programme qui sera utilisé dans son établissement.

Pour amorcer le processus, on peut choisir un établissement pénitentiaire qui n'offre pas encore le programme des AA et un membre des AA qui accepte d'être le parrain

externe ou d'organiser des réunions dans le centre pénitentiaire. Le président du comité du Correctionnel de la Région ou du District, ou le représentant du comité des Hôpitaux et des Institutions peut envoyer une lettre d'invitation au directeur (ou à son représentant).

Si c'est possible, il est toujours préférable de travailler avec le directeur de l'établissement (ou avec son représentant), car son soutien sera très important pour obtenir celui des autres professionnels de l'établissement. Le représentant désigné pourrait être l'aumônier, un conseiller, le directeur des programmes ou le directeur adjoint. Si vous réussissez à établir le contact, vous devrez alors vous efforcer d'obtenir un rendez-vous dans l'établissement. Pendant la conversation pour fixer le rendez-vous, expliquez qu'il s'agit pour vous de vous familiariser avec l'établissement pour préparer le meilleur programme qui y soit adapté. La durée de votre rencontre devrait être d'une heure environ.

Si on ne répond pas à votre lettre, passez un coup de fil. Si la réponse est négative, songez à revoir le centre ultérieurement.

Il est suggéré d'avoir au moins trois membres des AA à la réunion, incluant la personne qui a fait le premier contact et le membre des AA qui agira comme parrain externe. Le directeur (ou son représentant) pourrait être accompagné du membre du personnel responsable des programmes, du responsable des bénévoles et, peut-être du responsable de la sécurité. Apportez le formulaire d'information sur les établissements pénitentiaires (voir l'exemple donné à la page 29) pour ne pas dévier du sujet et pour obtenir les informations nécessaires à la préparation du programme des AA. Il est d'usage de débiter la réunion en faisant les présentations.

Nous vous suggérons de débiter la conversation en demandant la permission de prendre des notes et en offrant d'en faire des copies pour tous les participants. Ensuite, vous pouvez parler du but de la réunion — vous familiariser avec les besoins et les exigences de l'établissement — et faire un bref exposé (5 minutes) de ce que les AA sont et de ce qu'ils ne sont pas. Le Préambule décrit très bien les AA et vous pouvez prendre le temps d'en parler. Vous pouvez poser au directeur (ou à son représentant) les questions contenues dans le formulaire d'information sur les établissements pénitentiaires ou simplement dire « Parlez-nous de votre établissement » et prendre des notes. Remplissez le formulaire à partir de ce que le directeur (ou son représentant) dira. Vérifiez où vous en êtes. Vérifiez que chaque élément a été abordé; au besoin, demandez des renseignements. Suivez le formulaire jusqu'à la fin. Vous pourriez demander à un membre des AA de remplir le questionnaire pendant que vous menez la conversation. Évitez d'engager le Mouvement des AA dans certaines démarches, mais prenez note des demandes qu'on vous fait.

Après la réunion avec le directeur (ou son représentant), organisez une rencontre distincte avec le représentant du comité du Correctionnel, du comité des Hôpitaux et des Institutions ou d'un autre comité pour préparer le programme des AA. Discutez de ce que vous pouvez faire et ne pas faire. N'oubliez pas qu'il est préférable de débiter modestement quitte à en faire davantage par la suite. Vous voulez respecter tous vos engagements envers le centre pénitentiaire qui sont énoncés dans le document décrivant le programme des AA. Par exemple, il y a eu un cas où, dans un centre à sécurité minimum, on a débuté par une réunion ouverte avec conférencier une fois par mois. Quelques mois plus tard, on a ajouté une réunion fermée pour les autres semaines du mois, et la participation a lentement augmenté. La réunion ouverte sert « d'attrait plu-

tôt que de réclame » pour le programme et permet aux personnes en détention de décider s'ils veulent assister aux réunions fermées.

Consignez le programme des AA sur papier et signez-en deux originaux que vous enverrez au directeur (ou à son représentant) au cours des deux semaines suivant votre rencontre initiale. Le directeur (ou son représentant) peut signer les deux copies, en conserver une pour les dossiers de l'établissement et renvoyer la seconde aux AA. (Il existe deux programmes types disponibles.)

À la réception de la copie signée du programme, mettez-vous à l'œuvre..

REMARQUE : Vous pouvez obtenir tous les documents indiqués auprès du responsable du service du Correctionnel au BSG.

Lignes de conduite pour les exposés des AA à l'intention des personnes en détention — miser sur la simplicité

1. La première impression est importante; soyez donc bien mis et soyez à l'heure.
2. En utilisant le Préambule des AA comme cadre de référence, vous devriez commencer par dire ce que les AA sont et ce qu'ils ne sont pas.
3. La plupart des participants voudront savoir pourquoi vous avez été choisi pour cet exposé. Brièvement, racontez-leur votre vie d'avant (p. ex. votre dernière cuite), puis celle d'aujourd'hui depuis que vous êtes membre des AA. (Cette partie de votre causerie ne devrait pas dépasser 15 minutes.)
4. Ensuite, décrivez le déroulement et la fréquence des réunions des AA que vous tiendrez dans l'établissement et expliquez comment y assister. (Informez-vous auprès du personnel de l'établissement de la procédure à suivre pour la participation des personnes en détention.)
5. Vous voudrez peut-être distribuer les brochures suivantes et en parler brièvement : *Voici les AA*, *Les AA sont-ils pour vous?*, *Un nouveau veut savoir*, *Foire aux questions sur les AA*, *Ça vaut mieux que de poireauter en prison* et *Message à l'intention du détenu qui pourrait être alcoolique*. (Ajouter d'autres brochures si vous le jugez à propos.)
6. Il est très important de ne pas parler trop longtemps afin de pouvoir répondre à un maximum de questions. Durée suggérée de l'exposé : une heure.

N'oubliez pas qu'il n'est pas nécessaire d'avoir fait soi-même de la prison. On encourage les membres des AA qui souhaitent transmettre le message dans les centres pénitentiaires à assister aux réunions du comité du Correctionnel.

Ateliers : De nombreux comités du Correctionnel ont trouvé que les ateliers qui traitent à fond des besoins locaux, des occasions et des attitudes, ainsi que de la structure de service, des Traditions et des Concepts, aident à trouver des idées et à instaurer des méthodes de travail en milieu pénitentiaire.

Un atelier typique pourrait commencer par la Prière de la Sérénité, suivie de la lecture des Douze Concepts. On pourrait lire la Cinquième Tradition et faire le parallèle avec le Premier Concept. (La Cinquième Tradition dit que chaque groupe a un objectif primordial : transmettre le message. Le Premier Concept dit que la responsabilité et l'autorité finales appartiennent aux groupes.) On pourrait aussi montrer les DVD *Une liberté nouvelle* et *La Transmission du message derrière ces murs*.

On pourrait faire entendre des enregistrements d'ateliers sur le service du correctionnel qui remontent au dernier Congrès international. D'autres types de brefs exposés sur les centres pénitentiaires pourraient être tout aussi utiles, par exemple des extraits des Lignes de conduite des AA ou de la documentation tirée du présent Manuel.

Une période de discussion, où le groupe est réparti en plus petits groupes, pourrait porter sur les thèmes suivants (ou sur d'autres thèmes de votre choix) :

1. Quel est le meilleur moyen de former un comité du Correctionnel? Comment établir un plan de travail?
2. Quel est le meilleur moyen de joindre le personnel des centres pénitentiaires?
3. Comment intéresser les membres des AA au travail en milieu pénitentiaire?
4. Comment faciliter les relations entre le personnel des centres pénitentiaires et les AA? Quels seraient les exposés appropriés?
5. Quelle est la meilleure attitude à adopter envers le personnel des centres pénitentiaires?
6. Comment établir le contact avec le personnel des centres pénitentiaires?
7. Quelles sont les publications des AA les plus pertinentes et à qui devrions-nous les remettre?

Organisez des ateliers de service du Correctionnel ou une journée d'unité — où des membres des AA déjà engagés dans ce service parleront des bienfaits de cette forme de service. Des formulaires pourraient être préparés pour permettre aux membres des AA de choisir le service qu'ils veulent faire en milieu pénitentiaire : par exemple, prendre la parole dans des réunions des AA dans les centres pénitentiaires, correspondre avec des membres incarcérés par l'entremise du Service de correspondance avec les détenus, participer à un programme des AA de Contact avant libération ou à aider des personnes en détention dans le cadre du programme Favoriser le rapprochement.

Réunions ouvertes ou réunions-déjeuners spéciales : Organisez des réunions ouvertes ou des réunions-déjeuners spéciales pendant les congrès des AA, en invitant comme conférenciers des personnes en détention membres des AA qui peuvent témoigner des résultats positifs de la transmission du message dans les centres pénitentiaires. Cette initiative est possible dans les régions et les provinces où le système carcéral permet à certaines personnes en détention de quitter temporairement le pénitencier pour cette raison.

Parrainage, par un groupe, d'une réunion dans un établissement pénitentiaire : Dans certaines Régions, des groupes des AA prennent la responsabilité des réunions des AA dans un centre pendant un mois de l'année. Cela se fait par l'entremise du RSG et aussi par les structures de service d'un Intergroupe. Il est plus facile d'utiliser cette méthode dans les États et les provinces qui n'exigent pas de démarches trop compliquées pour les visiteurs dans les pénitenciers.

Évaluer l'utilité d'un bulletin de nouvelles : Vous pouvez peut-être chercher à savoir si un bulletin de nouvelles des centres pénitentiaires serait utile dans votre Région. Ce bulletin pourrait être diffusé dans les centres pénitentiaires et aux membres des AA engagés dans le service en milieu pénitentiaire. Il pourrait être utilisé comme ressource et outil d'information, et aussi comme outil de communication très valable.

Travailler avec d'autres comités du Correctionnel : De nos jours, il est vraiment néces-

saire d'améliorer la communication entre les comités du Correctionnel dans les secteurs géographiques. Un des outils pour y arriver consiste à tenir des congrès d'État, provinciaux ou territoriaux pour ceux qui s'intéressent au travail en milieu pénitentiaire ou qui y sont engagés, qu'ils soient membres ou non. Les comités locaux du Correctionnel pourraient s'unir pour organiser de telles rencontres.

Comprendre le rôle des représentants auprès des centres pénitentiaires : Le représentant du groupe auprès des centres pénitentiaires est un « messenger » pour son groupe des AA, transmettant l'information entre les centres pénitentiaires et les AA. Il informe le groupe des demandes de conférenciers et d'animateurs dans les réunions dans les centres pénitentiaires, aide les bénévoles à prendre contact avec le comité du Correctionnel, et signale les besoins et les activités des groupes des AA à l'intérieur.

Forums territoriaux et spéciaux : Il est suggéré aux membres des AA qui assistent à des Forums territoriaux ou spéciaux de demander la tenue d'ateliers du Correctionnel et d'y assister.

Tenir une séance d'échange de vues

(Le document de service présenté ici est disponible au BSG.)

Les séances d'échange de vues ont pour but d'améliorer la communication entre les comités Régionaux, les Districts et les groupes, renforçant ainsi les services chez les AA par la collaboration. Ces séances sont tenues dans un but précis qui fait appel à l'expérience partagée et aux idées des membres, afin de mieux servir les Alcooliques anonymes. Contrairement aux réunions d'affaires des AA, elles ne sont pas orientées vers une conclusion. Elles ont généralement lieu quand un problème a atteint des proportions considérables au niveau du service en question et qu'il faut bien soupeser les options qui s'offrent pour surmonter les difficultés.

Selon la formule habituelle, un « président » ou une « présidente » expose le problème dont il faut discuter et sollicite des commentaires. Les participants répondent, généralement à tour de rôle, ne parlant pas plus que le temps alloué à l'avance par les personnes présentes (peut-être une ou deux minutes); une fois le temps écoulé, on sonne une cloche. Un participant peut redemander la parole sur le même sujet seulement après que tous les autres se sont exprimés. Il peut alors parler à nouveau, à son tour. L'échange se poursuit jusqu'à ce que tous se soient exprimés sur le sujet à tour de rôle. N'oubliez pas que personne ne doit avoir honte de son opinion.

Pendant l'échange, un « secrétaire » bénévole note l'essence de ce qui a été dit de manière brève et informelle. Puisque l'échange sur un sujet précis peut prendre une heure ou plus avant qu'on ait fait le tour de la question, il vaut généralement mieux ne choisir qu'un thème par séance. Rappelons-le, personne ne devrait tenter de résumer ou de tirer des conclusions à la fin de la séance. Chaque participant aura « de quoi réfléchir ». Toutefois, il arrive souvent qu'une conscience de groupe en émerge.

Pour être efficaces, les séances devraient se limiter à maximum 30 participants (un plus grand nombre peut être scindé en deux séances). Ces séances peuvent aussi se faire dans le cadre de réunions ordinaires des Régions, des Districts ou des groupes. Les comités régionaux peuvent constater que les séances d'échange de vues incitent davan-

tage les RSG à participer et à manifester de l'intérêt. Les Districts et les groupes peuvent constater que ces séances sont le meilleur moyen de discuter de questions particulièrement délicates et épineuses.

Le Bureau des Services généraux se réjouit de savoir comment se déroulent les séances d'échange de vues.

Transmettre le message dans les centres pénitentiaires pour les jeunes et les centres de courte durée

Même si le message des AA est transmis passablement de la même façon dans les centres pénitentiaires pour jeunes et dans les centres de courte durée qu'il l'est dans les autres centres pénitentiaires, plusieurs comités du Correctionnel régionaux ont senti le besoin d'inclure, dans le présent Manuel, des renseignements sur ce qu'ils considéraient comme des défis additionnels pour le service dans ces deux domaines. Selon leur expérience, il convenait également d'y inclure des suggestions concernant la façon de diriger des réunions dans ces établissements.

L'expérience nous enseigne que les contrevenants se succèdent rapidement dans les centres pour jeunes et dans les centres de courte durée. Souvent, la participation aux réunions des AA ne repose pas sur la base du volontariat. Il est bon de savoir que, comme bien des membres des AA à leurs débuts, certains contrevenants ne croient peut-être pas avoir un problème d'alcool et ils n'aiment pas assister aux réunions des AA. Il est important de ne pas oublier que les AA sont là pour offrir un message d'espoir. Vous ne verrez peut-être pas de résultats immédiats, mais une graine pourrait avoir été semée.

Suggestions pour la tenue de réunions des AA dans les centres pénitentiaires pour jeunes et de courte durée

1. Utilisez la formule de réunions pour les débutants en insistant sur les trois premières Étapes et en donnant des renseignements sur les outils de base que peuvent utiliser les membres des AA pour se garder de prendre un premier verre.
2. Animez une séance d'information qui pourrait inclure une période de questions. Le document de service *Renseignements sur les Alcooliques anonymes*, offert gratuitement par le Bureau des Services généraux, ne fait qu'une page et il est utile pour informer les nouveaux de ce que les AA font et ne font pas.
3. Expliquez le parrainage et insistez sur son importance (servez-vous de la brochure *Questions et réponses sur le parrainage*, <https://www.aa.org/fr/questions-reponses-sur-le-parrainage>).
4. Tenez une réunion thématique. Un thème qui a connu du succès dans un centre de courte durée d'une grande ville était « Qu'avez-vous l'intention de faire *différemment* cette fois-ci? »
5. Lorsque les échanges se font rares, vous pouvez stimuler la conversation en lisant des passages du dépliant *Les jeunes chez les AA*.
6. Les CD, DVD et dépliants illustrés sont particulièrement utiles autant auprès des jeunes que des personnes plus âgées dans ces centres.

Documents proposés pour faciliter les réunions

1. Dépliant *Les jeunes chez les AA* (<https://www.aa.org/fr/les-jeunes-et-les-aa>) (FP-4).
2. Young & Sober : récits d'AA *Grapevine* (aagrapevine.org/young-sober-stories-from-aa-grapevine-soft-cover) (GV 27).
3. Document vidéo *Jeune et abstinent chez les AA : de la boisson au rétablissement* (<https://www.aa.org/fr/Jeune-et-abstinent-chez-les-AA-de-la-boisson-aupres-du-retablissement>).
4. Document vidéo *25 ans et moins* (<https://www.aa.org/fr/25-ans-et-moins>).

Autres défis dans la transmission du message dans les centres pénitentiaires pour les jeunes

1. Dans les centres pénitentiaires pour jeunes, il y a souvent une grande différence d'âge entre les participants au programme et la plupart des nouveaux qui arrivent chez les AA. Une grande partie de ceux qui ont moins de 18 ans n'ont pas une longue expérience de l'alcool. Ils pourraient avoir de la difficulté à s'identifier aux récits des membres des AA plus âgés. Plusieurs événements vécus par des membres plus âgés pourront leur sembler invraisemblables. Dans la mesure du possible, demandez aux jeunes membres des AA de présider la réunion et de faire connaître leurs récits.
2. Les règles d'accès et de confidentialité sont souvent plus sévères.
3. La crainte de paraître « faible » aux yeux de ses pairs pourrait empêcher un jeune d'assister ou de participer à une réunion des AA.
4. La pression exercée pour jouer les « durs » devant les pairs pourrait entraîner des problèmes de comportement au cours d'une réunion.
5. Dans ces établissements, la présence obligatoire aux réunions des AA ou le manque de participation à ces réunions est généralement la norme.

Le bon sens

Comme pour toute tâche de service des AA dans les établissements pénitentiaires, le bon sens ainsi que la collaboration avec le personnel des centres pénitentiaires pour jeunes et les conseils de celui-ci sont essentiels au succès de ce genre de travail de Douzième Étape.

La transition des jeunes vers les AA à « l'extérieur »

Parce que l'âge moyen des membres des AA est souvent plus élevé, les jeunes fraîchement libérés ont souvent beaucoup de difficulté à s'intégrer à un groupe de « l'extérieur », à se faire de nouveaux amis et à trouver des activités pour les appuyer dans leurs premières tentatives de rétablissement. Bien accueillir les jeunes et les traiter comme des égaux lorsqu'ils se joignent au Mouvement sont des ingrédients importants pour les aider à s'intégrer à un groupe — tous n'ont peut-être pas le même âge, mais tous se rétablissent grâce aux Douze Étapes des AA, un jour à la fois.

1. Présenter des jeunes à la Conférence internationale des jeunes chez les AA (ICYPAA) qui organise chaque année une conférence pendant un weekend. (disponible en anglais seulement)
2. Partager des articles pertinents tirés du *Grapevine* (disponible en anglais seulement)
3. YPAA ou Bust (<https://www.aagrapevine.org/magazine/2019/sep/ypaa-or-bust>) (disponible en anglais seulement)
4. Wild Child (<https://www.aagrapevine.org/magazine/2011/apr/april-2011-wild-child>) (disponible en anglais seulement)

REMARQUE : Selon les réponses au questionnaire envoyé par les présidents des comités du Correctionnel en 1996, le sous-comité chargé d'élaborer le texte pour le Manuel du Correctionnel a souligné au Comité du Conseil pour le Correctionnel que, même si les problèmes *autres* que l'alcoolisme peuvent être bien différents dans les établissements réservés aux femmes, il n'était pas nécessaire d'insérer dans le Manuel des renseignements supplémentaires sur la transmission du message des AA dans ces établissements.

Aperçu de la structure du comité du Correctionnel de la Région 10 (Colorado)

Le seul objectif du comité régional du Correctionnel est de transmettre le message aux alcooliques en détention. Les activités de ce comité sont fondées sur les Douze Traditions des AA et régies par ces dernières. Puisque notre politique de relations publiques repose sur l'attrait plutôt que la réclame, nous œuvrons dans tout établissement pénitentiaire à l'invitation de l'administration, en suivant le principe de la « collaboration sans affiliation ». Ce comité a un double but : 1. Organiser des réunions des AA dans les centres pénitentiaires; 2. Fournir aux personnes en détention des publications des AA approuvées par la Conférence, avec les fonds recueillis dans les « boîtes roses » (des groupes font circuler une boîte rose pour recueillir des fonds pour les publications destinées aux membres en détention).

Le président du comité régional du Correctionnel est nommé pour un mandat de deux ans par le président de la Région, et sa nomination est ratifiée par le comité régional. Il coordonne toutes les activités en milieu carcéral de la Région 10 et nomme des personnes aux postes de serviteurs de confiance suivants pour une période de deux ans :

Secrétaire : dresse et distribue le procès-verbal de toutes les réunions.

Trésorier : reçoit les contributions déposées dans les « boîtes roses » et celles provenant d'autres sources, comme les fonds de l'assemblée et de la Conférence.

Bibliothécaire : commande des publications du BSG, tient un inventaire et distribue les publications aux personnes-ressources des AA dans les établissements pénitentiaires.

Responsable des archives : recueille des données historiques concernant les centres pénitentiaires où œuvrent les AA.

Président de la conférence : préside la conférence régionale annuelle du Correctionnel, qui sert de tribune d'information et d'échange entre les membres des AA et les professionnels du domaine carcéral.

Président des programmes de correspondance et de contacts avant libération : fournit des contacts AA de l'extérieur pour correspondre avec les personnes en détention et coordonne les efforts faits pour jumeler les personnes en détention qui sont libérées avec des bénévoles des AA de l'extérieur.

Président territorial : sert de lien entre le comité du Correctionnel du District et le comité régional du Correctionnel.

Le comité régional du Correctionnel est le point central des activités régionales du Correctionnel. Il s'agit d'un comité essentiellement administratif. Le travail est fait à l'échelle locale par les membres des AA au sein de la structure du District.

Grandes lignes de la structure de District de la Région 10 (Colorado)

Président de District : Il est nommé pour un mandat de deux ans à la réunion de District du comité. Ses responsabilités comprennent la coordination des activités du District reliées au service du Correctionnel. Il nomme/approuve les contacts des AA pour chaque centre du District. Il travaille en étroite collaboration avec le président territorial pour tenir informés les comités régionaux du Correctionnel des activités dans le District.

Contacts AA du centre pénitentiaire : Ils sont nommés/approuvés par le président du Correctionnel du District. Ils coordonnent les activités des AA dans un établissement pénitentiaire en particulier. Ils nomment les contacts pour les réunions des AA afin de s'assurer que des membres sont affectés aux réunions derrière les murs.

Contacts AA dans les Réunions : Ils sont nommés/approuvés par le contact des AA du centre pénitentiaire. Ils coordonnent la présence de bénévoles aux réunions des AA dans un établissement pénitentiaire en particulier, à l'heure et au jour précisés.

Autonomie financière (Septième Tradition) de la Région 10 (Colorado)

Fonds généraux : Le comité du Correctionnel de la Région reçoit des fonds de l'assemblée régionale pour payer ses dépenses d'impression et de téléphone, ses frais postaux et ses fournitures (enveloppes, etc.). La conférence du Correctionnel s'autofinance en imposant des frais d'inscription et en organisant un tirage au sort, et la structure du District s'autofinance par la Septième Tradition et des ateliers.

Boîtes roses : Cette idée a été « empruntée » à la Région de la Californie-Nord, qui la met en pratique depuis 1985. Le seul objectif de la boîte rose est de fournir aux personnes en détention des publications approuvées par la Conférence.

Les groupes décident selon leur conscience collective s'ils veulent soutenir ainsi le travail en milieu pénitentiaire. Si oui, ces boîtes sont disponibles auprès du comité régional du Correctionnel. Généralement, les boîtes sont placées près de la cafetière, ou on la passe après la collecte de la Septième Tradition dans les réunions. Ceux qui veulent contribuer peuvent y déposer le montant qui leur convient. L'argent est ensuite envoyé au trésorier régional du Correctionnel pour être déposé dans un compte « boîte rose ». Les chèques ou mandats sont libellés à l'ordre du Comité du Correctionnel

du Colorado et portent la mention « boîte rose ». Des chèques sont ensuite faits au BSG pour l'achat de publications. Quand un établissement pénitentiaire veut obtenir des publications, le contact des AA des centres pénitentiaires transmet sa commande au président des publications du Correctionnel de la Région. Celui-ci remplit ensuite la commande et l'envoie au contact pour distribution dans le centre. En 1990, nous avons pu envoyer des publications d'une valeur totale de plus de 18 000 \$, soit plus de 15 000 articles (2 323 Gros Livre) à trois centres pénitentiaires de juridiction fédérale, quatre centres pour jeunes, 17 pénitenciers d'État et 26 pénitenciers de comté.

Expérience partagée concernant les moyens par lesquels les comités financent les publications pour les personnes en détention

Expérience partagée concernant les moyens par lesquels les comités financent l'achat de publications

Les alcooliques en détention dans des centres pénitentiaires n'ont généralement accès qu'à une seule réunion par semaine, et cela, quand ils ont de la chance. Un bon nombre d'entre eux sont inscrits sur une liste d'attente et n'ont accès à aucune réunion. Mais il y a un autre moyen de leur transmettre le message : leur offrir des réunions imprimées et des publications d'AAWS, des brochures et le *Grapevine*. Le seul problème, c'est l'argent.

Comment les comités locaux du Correctionnel sont-ils financés? Comment amassent-ils des publications pour les réunions à l'intérieur des murs? Ces questions reviennent très souvent à tous les niveaux du service, y compris au Bureau des Services généraux, où plus de 90 % des lettres qui parviennent au service du Correctionnel demandent des publications gratuites. Dans l'esprit de la Septième Tradition des AA, il faut trouver des méthodes de financement à la fois pratiques et spirituelles.

Nous avons reçu d'excellentes suggestions éprouvées par des Régions, et nous espérons qu'elles vous aideront.

Au New Hampshire, par exemple, l'assemblée régionale a réservé des fonds au comité des Institutions pour l'achat de publications. De plus, des groupes de toute la Région font don de livres.

Dans certains pénitenciers de la Région du Texas, les bibliothèques sont bien approvisionnées et sont tenues par un comité du Correctionnel du District, et des membres des AA offrent personnellement des livres, des brochures et des exemplaires du *Grapevine*.

Au Kansas, on rapporte qu'une somme annuelle d'environ 1 000 \$ est allouée aux publications. Bien que ce soit le plus gros montant prévu dans le budget, il reste que c'est peu, et récemment, on a commencé à mettre des boîtes de contributions dans les réunions. Comme on l'explique aux membres, même la plus petite contribution est utile.

Dans la péninsule supérieure du Michigan, un RDR a demandé dans une réunion d'Inter groupe si des groupes voudraient faire du travail de Douzième Étape en ver-

sant des fonds pour l'achat de publications pour les centres pénitentiaires de la Région. Les représentants auprès de l'Intergroupe se sont adressés à leurs groupes d'attache, et en deux semaines, ils avaient reçu des chèques dont les montants permettaient d'acheter plus d'une caisse de Gros Livre à couverture souple.

Par une décision émanant de la conscience de groupe, un groupe de Jacksonville, en Floride, a parrainé un groupe en prison. Les membres des AA de l'extérieur achètent des publications et donnent d'anciens numéros du *Grapevine* qu'ils achètent en lots directement du bureau du *Grapevine*. Dans un autre District de Floride, tout détenu qui veut des brochures n'a qu'à communiquer avec le comité du Correctionnel, et s'il veut acheter des livres, le comité du Correctionnel paiera la moitié des coûts.

Dans la Région 44, New Jersey Nord, on a installé des boîtes pour les prisons dans tous les groupes d'attache de la Région. Bien que cette idée ne soit pas nouvelle dans le Mouvement, elle l'est dans cette Région, et un membre qui a placé trois boîtes pour prisons dans son District a eu tellement de succès qu'il a pu fournir aux réunions des AA de la prison de comté des publications pendant trois mois. Ensuite, un membre des AA a offert ses services pour créer des boîtes pour prisons afin d'en assurer une certaine uniformité. Chaque mois, de plus en plus de ces boîtes sont installées, et le comité croit qu'une lettre devrait être rédigée pour en expliquer le but et la nécessité. Ces boîtes permettent aux membres des AA de prendre une part plus active dans la transmission du message à l'alcoolique derrière les murs. Les cinq sous, dix sous et vingt-cinq cents s'additionnent rapidement pour faire des dollars, et il ne faut que quelques dollars pour acheter n'importe quel livre des AA. Plusieurs membres des AA de cette Région ont acheté des publications et ont écrit l'adresse de leur groupe d'attache sur la couverture intérieure du livre.

Le Comité des Hôpitaux et des Institutions de la Californie Nord, qui a créé les « boîtes roses » il y a longtemps, répète combien il est important de donner des explications claires. Boîtes roses : de petits changements donnent de grands résultats (https://www.aa.org/sites/default/files/newsletters/en_box459_oct-nov06.pdf).

À New York, une activité de financement a lieu chaque année pour compléter les contributions des boîtes roses.

Un conférencier dans un congrès régional a déjà posé la question : « Combien d'entre vous êtes déjà allés en prison? » Une centaine de personnes ont levé la main. Le conférencier a regardé la salle. « Combien d'entre vous auriez dû aller en prison? » a-t-il demandé, et toute la salle s'est levée. « C'est dire l'importance de notre engagement », a mentionné un membre.

Au Tennessee, un membre a adopté l'idée de la boîte rose en y ajoutant un slogan : « De gros sous pour de Gros Livre ». Elle a partagé l'idée avec les groupes de tout l'État et plusieurs l'ont retenue. Plusieurs groupes ont trouvé que lorsque l'on faisait passer la boîte ou qu'elle était placée à côté de la cafetière, les dons semblaient plus généreux et plus fréquents.

Dans la Région 68, Texas Sud-Ouest, le « Big Book Buy Back » est un programme de collecte de fonds du comité, mis en œuvre par de nombreux groupes, Districts et Régions, de même qu'à l'occasion d'événements locaux des AA, et il fonctionne très bien. Une table peut être installée à un congrès des centres pénitentiaires ou à tout autre événement du correctionnel au cours duquel on recueille des contributions correspondant au prix courant d'un Gros Livre. Le montant recueilli est ensuite re-

distribué aux diverses entités qui peuvent l'utiliser pour le fonds du Correctionnel destiné aux publications pour les personnes en détention.

Inscription au BSG d'un nouveau groupe dans un centre pénitentiaire

Le service d'inscription des groupes tient pour acquis que l'administration des centres pénitentiaires collabore avec le nouveau groupe.

1. Remplir la Fiche d'information du nouveau groupe en établissement pénitentiaire.
2. Dès réception de la fiche dûment remplie, le Bureau des Services généraux envoie un Manuel de groupe en établissement pénitentiaire, des publications gratuites, dont un exemplaire du Gros Livre, *Les Alcooliques anonymes*, pour utilisation dans le groupe, et des renseignements concernant le Service de correspondance avec les détenus.
3. Le Bureau des Services généraux attribue un numéro de Service au groupe en établissement pénitentiaire. Ce numéro doit être mentionné dans la correspondance adressée au Bureau des Services généraux ou pour commander des publications.

Moyens suggérés pour transmettre le message à l'aide du Gros Livre à couverture souple

1. On peut s'en servir lors d'un premier contact avec des organismes pénitentiaires pour former un nouveau groupe ou pour parler d'un groupe déjà existant dans l'établissement.
2. Le Gros Livre à couverture souple et des bons de commande pourraient faire partie du présentoir de publications dans les réunions de comité du Correctionnel.
3. Lorsqu'il est approprié, il convient d'encourager la participation des groupes « de l'extérieur » à une forme de Douzième Étape, en leur suggérant d'acheter un ou plusieurs Gros Livre à couverture souple pour les donner aux membres dans les centres pénitentiaires.
4. Le membre des AA pourrait donner un exemplaire du Gros Livre à couverture souple comme cadeau de parrainage ou comme cadeau d'anniversaire de sobriété de la personne en détention.
5. Pour consultation facile durant les réunions à « l'extérieur », le membre des AA pourrait offrir une édition à couverture souple au détenu au moment où il est libéré.
6. Le contact des AA de l'extérieur pourrait entreprendre un projet dans la Région qui viserait à remettre à chaque membre derrière les barreaux un Gros Livre à couverture souple et il pourrait, lorsque cela est possible, coordonner ces efforts avec l'Intergroupe local, le Bureau central, le comité de District et le comité régional.

Moyens suggérés pour transmettre le message à l'aide du matériel audiovisuel

1. On peut se servir de matériel audiovisuel lors d'un premier contact avec des organismes pénitentiaires pour former un nouveau groupe ou pour parler d'un groupe déjà existant dans l'établissement.
2. Des documents audiovisuels et des bons de commande pourraient faire partie du présentoir de publications dans les réunions de comité du Correctionnel, les Forums territoriaux, les assemblées régionales et les congrès locaux.
3. Les membres des AA pourraient donner des documents audiovisuels aux bibliothèques des centres pénitentiaires ou aux personnes en détention comme cadeaux d'anniversaire de sobriété. Ces documents audiovisuels pourraient encourager les personnes en détention ayant des difficultés de lecture à participer aux réunions des AA et à adhérer au programme des AA.

REMARQUE : Le BSG offre gratuitement des copies de documents audiovisuels aux groupes et aux bibliothèques des établissements pénitentiaires.

Une liste des documents audiovisuels est publiée au dos du présent Manuel.

Liens menant à deux pages utiles du portail de ressources :

1. Ressources/Pour les médias (<https://www.aa.org/fr/ressources/media>)
2. Ressources/Documents vidéo à télécharger (<https://www.aa.org/fr/downloadable-videos>)
3. Historique et principales résolutions du Comité du Correctionnel de la Conférence des Services généraux et du Comité du Conseil pour le Correctionnel. Documents disponibles sur demande auprès du BSG.

Bulletins d'information des AA

Le *Box 4-5-9*, bulletin trimestriel des AA, renferme souvent une section sur le service du correctionnel. Un exemplaire du dernier *Box 4-5-9* se trouve dans la pochette du Correctionnel. Vous trouverez d'autres numéros en cliquant sur le lien suivant : <https://www.aa.org/fr/box-459>.

Le bulletin de nouvelles *Partages derrière les murs* contient des extraits de lettres de personnes en détention reçues au BSG. Il est distribué aux groupes des AA derrière les murs par les comités locaux du Correctionnel. De plus, de nombreux groupes des AA dans les établissements pénitentiaires publient leur propre bulletin de nouvelles.

Exemples de contacts téléphoniques, de lettres de présentation et de lettres de référence

Introduction

Pour plusieurs comités du Correctionnel, le premier contact avec des dirigeants de pénitencier se fait par téléphone et par lettre ou courriel, généralement suivi d'une visite. Le contact personnel est préférable.

Dans cette section, vous trouverez un exemple de contact téléphonique et des exemples de lettres qu'utilisent les comités du Correctionnel. Les appels téléphoniques et les lettres les plus efficaces traitent, en tout ou en partie, des éléments suivants :

Des renseignements sur les AA : On peut citer le Préambule des AA ou quelques phrases qui décrivent ce que peuvent faire les AA et ce qu'ils ne peuvent pas faire. De nombreuses lettres sont accompagnées de publications des AA comme *Aperçu sur les AA*, *Renseignements sur les Alcooliques anonymes*, *Vous vous occupez professionnellement d'alcoolisme?* et *Les AA dans votre milieu*.

Une demande de collaboration avec l'établissement correctionnel pour l'organisation d'une réunion des AA dans l'établissement : On peut suggérer un contact des AA et donner l'adresse postale du comité local ou régional du Correctionnel, ou encore l'adresse de l'Intergroupe ou du Bureau central. (Dans beaucoup de lettres, on explique que les conférenciers de l'extérieur sont prêts à aider à la mise sur pied d'une réunion des AA à l'intérieur.) On peut aussi travailler avec les comités locaux de la CMP.

Des renseignements sur les Traditions, précisant clairement ce que font les AA et ce qu'ils ne font pas : Il est particulièrement important de bien expliquer les Traditions quand on nous demande de fournir des lettres de référence, notamment à des commissions de libération conditionnelle, à des avocats, à des représentants des tribunaux, etc. Avec la permission des autorités du pénitencier local, les comités du Correctionnel peuvent inviter des personnes en détention à des congrès et à des rassemblements.

Un rappel : Les renseignements qui suivent ne sont présentés qu'à titre indicatif. Les lettres types (et le contact téléphonique) ne sont que des exemples visant à vous donner un « point de départ ». Vous pouvez donc les modifier en fonction des besoins de votre Région.

Des lettres types électroniques sont disponibles sur demande auprès du BSG, à corrections@aa.org.

Exemple de contact téléphonique avec les représentants des établissements (Destinataires : Directeur, shérif, chef de police, aumônier, conseiller, coordonnateur de programme ou coordonnateur de la réinsertion)

Membre du comité du Correctionnel : Bonjour, Monsieur le Directeur, _____
_____ ? Je m'appelle _____. Je suis membre des Alcooliques anonymes. Comme vous le savez peut-être, les AA sont une association de personnes qui, en partageant leur expérience, leur force et leur espoir, peuvent se rétablir de la maladie de l'alcoolisme. Notre but premier est de demeurer abstinents et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

Le directeur : Je connais un peu les AA; je sais qu'ils sont présents dans mon milieu et dans ma communauté professionnelle.

Membre du comité du Correctionnel : Très bien. Je vous téléphone pour discuter avec vous de la possibilité de former un groupe des AA dans votre pénitencier.

Le directeur : Je vous écoute.

Membre du comité du Correctionnel : D'abord, comme vous le savez sans doute, les plus récentes statistiques indiquent que plus de _____ % des personnes en détention étaient ivres ou avaient bu juste avant de commettre leur crime. Par contre, le taux de récidive des personnes en détention qui ont rejoint les AA dans les pénitenciers et qui sont restées abstinents chez les AA après leur libération diminue de _____ %.

Membre du comité du Correctionnel : La présence d'un groupe des AA dans un établissement carcéral peut donc avoir des retombées positives. Est-ce que je peux vous envoyer de la documentation sur les AA et, quand vous aurez eu le temps d'en prendre connaissance, pourrait-on se rencontrer pour parler davantage de la formation d'un groupe des AA?

Le directeur : D'accord. Je vous téléphone, ou vous me téléphonez dans quelques semaines pour prendre rendez-vous.

Pouvez-vous me transmettre les renseignements sur votre habilitation de sécurité, votre orientation ou votre formation en matière de sécurité, afin que je puisse les examiner? (Cette procédure diffère d'un établissement à l'autre.)

Membre du comité du correctionnel : Merci et à bientôt.

REMARQUE : Si le directeur du pénitencier se montre réticent, n'insistez pas. Terminez la conversation avec courtoisie et faites un suivi par lettre, que vous complétez avec de la documentation sur les AA.

Exemple de lettre/courriel destiné au directeur, au shérif ou au chef de police au sujet de la création d'un groupe des AA en prison ou dans un établissement pénitentiaire pour jeunes

Madame/Monsieur,

Les Alcooliques anonymes sont une association de personnes qui partagent entre elles leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

Nous vous écrivons pour vous informer que la communauté des AA souhaite collaborer avec vous pour instaurer un programme des AA dans votre établissement.

Nous sommes actuellement :

REMARQUE : Tout programme/groupe qui fonctionne actuellement dans des pénitenciers de la Région/municipalité/ville/État ou dans un établissement fédéral situé dans les environs. Présenter un bref aperçu des programmes actuels et toute déclaration ou observation favorable de la part des administrateurs du pénitencier.

Un programme en quatre étapes est utilisé dans deux établissements de votre État : un centre de transition pour adultes et un autre centre pénitentiaire. Notre objectif est de vous aider à offrir un programme efficace des AA aux personnes incarcérées qui ont un problème d'alcoolisme et qui pourraient être alcooliques. Notre rôle consiste à coordonner tout le processus nécessaire à la mise sur pied d'un programme de rétablissement fructueux.

Nous souhaiterions également signaler d'autres activités qu'offrent les AA et qui peuvent aider les membres des AA pendant leur incarcération et pendant leur période de réinsertion.

Service de correspondance avec les détenus, Programme de contact avant libération, programme Favoriser le rapprochement/réinsertion (veuillez noter les programmes qui sont offerts dans la Région en question).

Publications des AA (AAWS/GV-LV), exemplaires papier et sur tablettes numériques.

Application *Meeting Guide* des AA

Il arrive parfois que les personnes incarcérées aient besoin d'une communauté de soutien pour les aider à cerner les enjeux ainsi que les étapes dont elles ont besoin pour surmonter l'alcoolisme. Grâce aux réunions des AA, au Service de correspondance avec les détenus et au Programme de contact avant libération, nous pouvons faire partie de la communauté de soutien pour les personnes en détention alcooliques.

Il est possible de nous joindre à

*Exemple de lettre/courriel aux administrateurs de pénitencier
pour les inviter à un atelier sur le service du correctionnel*

Madame/Monsieur,

La Région/le District/le Bureau central/l'Intergroupe des Alcooliques anonymes organise un atelier sur le service du correctionnel à l'intention des membres des AA qui veulent aider des membres incarcérés à rester abstinents grâce au programme de rétablissement des AA.

Nous serions ravis si vous acceptiez de faire partie d'un groupe de discussion sur _____ Ce groupe se réunira de _____ à _____ le. Parmi les autres participants, il y aura _____, _____ et _____. Vous trouverez ci-joint le programme préliminaire de l'atelier.

Comme vous le savez, grâce à la collaboration du personnel d'autant de centres pénitentiaires, les AA transmettent maintenant leur message de rétablissement à des membres des AA incarcérés dans plus de _____ (selon les statistiques actuelles) prisons d'État, centres de détention fédéraux/provinciaux, établissements pour immigrants ou pour jeunes et lieux de guérison autochtones partout aux États-Unis et au Canada. Les AA ne sont affiliés à aucune organisation ou aucun établissement.

Le groupe de discussion _____ de notre atelier profiterait grandement de vos réflexions et de votre expérience professionnelle auprès des personnes en détention. Auriez-vous l'obligeance de nous répondre avant le _____ pour nous dire si vous serez des nôtres?

Veuillez accepter, Madame/Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

P.J. Programme préliminaire

Exemple de lettre/courriel adressé à un administrateur de pénitencier par un membre des AA qui veut visiter une personne en détention

Madame/Monsieur (administrateur de pénitencier),

Je m'appelle _____. Je suis un alcoolique rétabli et un membre des Alcooliques anonymes. Depuis _____ ans, je correspond avec _____, matricule _____, pour discuter de l'abstinence que j'ai acquise chez les AA.

Avec votre autorisation, j'aimerais visiter cette personne toutes les semaines/tous les mois. Le but de ces visites serait de partager mon expérience, ma force et mon espoir grâce au programme des AA pour le rétablissement de l'alcoolisme. (Les AA ne sont affiliés à aucun autre organisme ou établissement.)

Croyez bien que si vous m'accordez des droits de visite, je me conformerai entièrement à toutes les règles de l'établissement.

En attendant votre réponse, je suis à votre entière disposition pour toute autre information.

Veuillez accepter, Madame/Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Numéro(s) de téléphone

Exemple de lettre/courriel adressé aux principaux responsables de prison pour les inviter à la célébration d'un anniversaire de groupe des AA dans un établissement pénitentiaire

Madame/Monsieur (administrateur ou principal responsable),

Nous serions honorés si vous vous joigniez à nous pour célébrer le 4^e anniversaire du groupe des AA _____ dans l'établissement pénitentiaire. Comme vous le savez, l'événement aura lieu le _____ à _____ h.

Nous serons ravis de pouvoir vous compter parmi nous pour célébrer cet anniversaire.

Veuillez accepter, Madame/Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Merci de confirmer votre présence.

REMARQUE :Faites un suivi par lettre en remerciant la personne de sa présence, ou en regrettant son absence et en donnant des nouvelles de l'événement.

Exemple de lettre/courriel d'introduction

Il s'agit d'une lettre type rédigée par une Région qui servira à présenter le comité local des Alcooliques anonymes à un établissement pénitentiaire local. La Région suggère que ce soit une façon de présenter le processus en quatre étapes au personnel de la prison/du pénitencier.

Directeur
Centre correctionnel de n'importe où
1000, rue n'importe où
Case postale 1234
N'importe où (PROVINCE/ÉTAT)
X0X 0X0/60000

Madame/Monsieur (directeur ou son remplaçant),

La réussite du programme des Alcooliques anonymes derrière les murs comme à l'extérieur n'est plus à démontrer. Le directeur Clinton Duffy invita pour la première fois les Alcooliques anonymes à fonder un groupe à la prison de San Quentin, en Californie, en 1942, et vit chuter le taux de récidive, qui est passé de 80 à 20 % pour les membres de ce groupe.

Un processus en quatre étapes est utilisé dans deux établissements de votre État : un centre de transition pour adultes et un autre centre pénitentiaire. Notre objectif est de vous aider à offrir un programme efficace des AA aux personnes incarcérées qui ont un problème d'alcoolisme et qui pourraient être alcooliques. Mon rôle consiste à coordonner tout le processus et à aider la communauté des AA environnante à établir un programme de rétablissement fructueux.

Nous aimerions vous aider, vous et votre personnel, à créer un programme AA pour votre établissement. Notre but est de vous aider à réaliser ce projet. Nous voulons également vous fournir, ainsi qu'à votre personnel, un plan d'action documenté.

Le programme en quatre étapes est le suivant :

1. Rencontrer le directeur de l'établissement pour en apprendre davantage sur l'établissement et ses besoins.
2. Avec ces renseignements, les membres des Alcooliques anonymes élaboreront le programme des AA approprié.
3. Ce programme vous sera soumis pour examen, modification et approbation.
4. Une fois le programme approuvé, nous commencerons ensemble à mettre en œuvre le processus.

Je vous prie d'accepter, Madame/Monsieur, mes sincères salutations.

Président du comité régional du Correctionnel

c.c. Directeur adjoint
Président du comité local du Correctionnel
Membre du comité du Correctionnel

Exemple de lettre pour l'approbation d'un programme dans un nouveau centre

Nous sommes heureux d'avoir l'occasion d'offrir un programme des AA dans votre nouvel établissement. Vous et le personnel que nous avons rencontré faites preuve d'une grande ouverture et d'une grande réceptivité. La relation de collaboration que nous tissons créera un climat dans lequel nous devrions être en mesure d'élaborer un programme dynamique. Nous nous engageons à faire de notre mieux pour y parvenir.

Veillez signer et retourner une copie de la présente lettre pour approbation.

Soumise par le coordonnateur

Date

Approuvée par le directeur

Date

*Exemple de fiche d'information
sur l'établissement pénitentiaire*

Date : _____ Établissement : _____

Présents à la rencontre : _____

Type d'établissement : _____

Population totale : Actuelle _____ Prévue _____ Date _____

Composition de la population : Hommes _____ Femmes _____

Autres (veuillez préciser) _____

Noirs _____ Hispaniques _____ Blancs _____ Autre _____

Jeunes _____ Barrière linguistique _____ Malentendants _____

Séjour moyen _____

Estimation de la population ayant des problèmes d'alcool : _____

Toute population qui devrait être exclue des réunions :

Espace disponible : _____ Lieu : _____

Plus grande réunion avec conférencier : _____

Commentaires : _____

Options d'horaire (temps pour le compte, église, repas, loisirs, etc.) : _____

Critères pour que les représentants du comité du Correctionnel des AA assistent aux réunions : _____

Ex-contrevenants : _____

En processus d'appel : _____

Temporaires : _____

Permanents : _____

Nombre de bénévoles par réunion : _____

Procédure d'entrée dans l'établissement : _____

Restrictions spéciales (p. ex. : clés, porte-monnaie, sacs à main, cellulaires)

Personnes-ressources :

Nom et numéro de téléphone du membre du comité du Correctionnel : _____

Nom et numéro de téléphone de l'établissement : _____

Matériel et fournitures à utiliser :

Présentoir de publications : salle des visiteurs _____ salle de réunion _____

Cartes de contact temporaire : _____

Documents de décharge : _____

Restrictions : _____

Rafrâichissements ou café : Oui _____ Non _____

Le cas échéant, comment sont-ils fournis? _____

Observations et considérations particulières : _____

Le plan du programme ou le suivi sera soumis par

le représentant du comité du Correctionnel _____

au plus tard le _____

Activités du programme des AA dans les établissements pénitentiaires

En transmettant le message dans les établissements pénitentiaires des États-Unis et du Canada, les AA ont la possibilité d'accomplir l'important travail de Douzième Étape à l'échelon local. Les suggestions qui suivent font ressortir certains défis et l'expérience partagée des AA qui transmettent régulièrement le message dans des établissements pénitentiaires et qui travaillent étroitement avec les administrateurs et le personnel des établissements.

Chaque type d'établissement pénitentiaire des États-Unis et du Canada, qu'il s'agisse d'un établissement municipal, de comté, d'État, fédéral ou provincial, requiert différents niveaux de communication avec les administrateurs et une vérification de sécurité pour y effectuer des visites.

Tâchez de vous familiariser avec les établissements pénitentiaires de votre Région.

1. Soyez constant et fiable; respectez scrupuleusement les procédures de vérification de sécurité de l'établissement.
2. Établissez des contacts personnels soutenus avec les représentants de l'établissement ainsi qu'avec les membres de la communauté qui œuvrent auprès des alcooliques dans le système de justice pénale.
3. Établissez des limites claires avec les personnes en détention et avec les représentants de l'établissement au sujet de ce que les AA peuvent faire ou ne pas faire.
4. Maintenez la communication et la collaboration entre les comités locaux de l'Information publique, de la Collaboration avec les Milieux professionnels, des Contacts temporaires et des Hôpitaux et Institutions, pour vous tenir au fait des procédures de l'établissement qui changent constamment, des roulements de personnel et de la population carcérale, qui change également.
5. Veillez à ce que les demandes des membres de l'extérieur et les demandes de vérification de sécurité soient traitées efficacement, et informez les membres des exigences relatives à la formation en matière de sécurité.
6. Fournissez aux membres des AA locaux des renseignements clairs et exacts sur les exigences de l'établissement qui s'appliquent aux bénévoles, dont les années de sobriété exigées, les antécédents criminels, etc.
7. Tenez des séances d'orientation, offrez des programmes spéciaux ou des ateliers pour les membres des AA locaux qui souhaitent faire du travail en milieu carcéral.
8. Assurez-vous que les publications des AA (*Vivre... sans alcool!*, *Nous en sommes venus à croire*, ainsi que les magazines *AA Grapevine* et *La Viña*), soient disponibles en français, en anglais et en espagnol; veillez au réapprovisionnement constant en publications.
9. Offrez des DVD des AA et des CD du *Grapevine* aux réunions et dans les bibliothèques des établissements.
10. Utilisez le système de télévision des établissements pour diffuser les MIP/documents vidéo et pour annoncer le lieu et les horaires des réunions des AA.
11. Fournissez des renseignements sur les histoires de réussite des AA dans les établissements pénitentiaires.

12. Communiquez des renseignements sur l'unicité du but, la différence entre les réunions ouvertes et les réunions fermées, etc., au début de chacune des réunions. Lisez la Carte de réunions ouvertes et fermées (<https://www.aa.org/fr/carte-de-reunions-ouvertes-et-fermees>).
13. Collaborez avec les membres des NA pour partager le temps et l'espace réservés aux réunions lorsqu'il y a lieu, tout en maintenant une distinction entre les deux mouvements.
14. Communiquez régulièrement à quiconque de l'information au sujet du Service de correspondance avec les détenus. Fournissez le Formulaire pour les bénévoles du SCD de l'intérieur (FF-73) et des enveloppes (disponibles au bureau du Correctionnel du BSG).
15. Expliquez aux personnes en détention et au personnel que les AA n'exigent pas leur présence aux réunions ni ne tiennent un registre des présences, bien que l'établissement puisse le faire.
16. Gardez les voies de communication ouvertes avec le personnel de l'établissement pour éviter toute confusion au sujet des pratiques des AA qui pourraient être incompatibles avec la politique de l'établissement.
17. Insistez sur l'importance de la participation à une réunion des AA le premier jour de mise en liberté.
18. L'application *Meeting Guide* fournit instantanément des renseignements sur l'heure et le lieu des réunions des AA locales ou autres. Si la participation aux réunions fait partie intégrante de la gestion de cas ou d'un plan de transition, on peut télécharger sans difficulté l'application *Meeting Guide* sur un téléphone intelligent ou sur une tablette au cours d'une réunion avec un client. Cette application indique les réunions des AA qui ont lieu près du domicile d'une personne ou d'un lieu de travail, en plus de fournir des instructions pour s'y rendre ou encore pour inscrire les réunions dans un calendrier personnel.
19. Maintenez le contact avec les personnes en détention nouvellement libérées, organisez le parrainage local, accompagnez les personnes en détention aux réunions, donnez-leur les noms et numéros de téléphone des personnes-ressources et présentez-les aux membres locaux des AA lors des réunions.
20. Dans la mesure du possible, pour les personnes en détention nouvellement libérées qui déménageront dans des endroits éloignés, indiquez-leur le nom et le numéro de téléphone des personnes-ressources qui s'y trouvent.
21. Constituez et tenez à jour une liste de bénévoles des AA prêts à servir de parrains temporaires et de personnes-ressources avant la libération.
22. Établissez des programmes Favoriser le rapprochement/Contacts avant libération dans les pénitenciers locaux.

Plan de programme des AA élaboré par un comité régional du Correctionnel

Le plan suivant est pour fournir un programme des AA à l'extérieur pour un établissement.

Le centre pénitentiaire est un établissement dédié au traitement. L'objectif du programme est de réduire le taux de récidive. Les alcooliques en détention tiennent actuellement des réunions des AA le jeudi soir. Tous sont présents et les réunions sont obligatoires. Les participants sont des personnes qui purgent une première peine et qui choisissent de participer au programme en échange d'une réduction de peine. Au terme de leur peine, ils sont libérés pour participer à un programme communautaire.

Calendrier des réunions

Date de début : le 15 juillet 2004

Jeudi : De 19 h 30 à 20 h 30 toutes les semaines. Les représentants du comité du Correctionnel des AA (CCAA) devront se présenter dans l'établissement au plus tard à 19 h 15 et les membres en détention devraient être convoqués à la réunion en même temps afin que la réunion puisse commencer à l'heure prévue.

Répartition des groupes et des bénévoles : Le tableau ci-joint présente, par immeuble, le calendrier établi pour le troisième trimestre. En tout, il y a 22 groupes. Un immeuble compte quatre groupes de 80 membres chacun. Chacun des immeubles compte deux groupes de 40 membres chacun. Au départ, il n'y avait pas assez de bénévoles pour les 22 réunions, mais nous travaillons d'arrache-pied pour recruter davantage de bénévoles permanents le jeudi. À mesure qu'un plus grand nombre de bénévoles seront disponibles, des réunions pourront être organisées pour les autres groupes. Lorsqu'il y aura plus de bénévoles, les quatre groupes de 80 personnes pourront être divisés en deux groupes, l'un supérieur et l'autre inférieur, ce qui donnera 8 groupes de 40 personnes; les groupes pourront chacun avoir un représentant du CCAA au lieu de s'en partager un seul. Pour les groupes du jeudi que nous ne pouvons pas encore couvrir, veuillez vous reporter à la demande de réunions du samedi avec conférencier, présentée ci-après.

Demandes :

Samedi : Les après-midi, à 12 h 30, des réunions hebdomadaires avec conférencier sont prévues. On a discuté de la possibilité de réunions mensuelles, mais la réunion du samedi a été approuvée. Nous demandons que des réunions hebdomadaires avec conférencier soient organisées lorsque personne ne peut s'occuper des séances du jeudi soir.

Mardi : Un bénévole qui a une autorisation permanente préfère de loin le mardi. Le mardi pourrait-il être réservé aux groupes des AA d'un des immeubles pendant deux mois, à compter du 20 juillet 2004?

Type de réunions : Réunions ouvertes à toute personne intéressée.

Méthode d'annonce à la population : Les réunions se tiennent actuellement à l'intérieur. Continuer d'utiliser les méthodes en place.

Ligne directrice de l'établissement pour la participation : Participation obligatoire dans le cadre du programme de traitement auquel la personne en détention s'est inscrite pour obtenir une réduction de peine.

Rôle des représentants du comité du Correctionnel : Fournir de l'aide, du soutien et des conseils aux membres pour l'élaboration d'un programme des AA solide et efficace. Tenir les réunions des AA lorsqu'ils sont présents et donner des conseils sur la façon de les tenir lorsqu'ils ne le sont pas. Aider les personnes en détention à bien se réinsérer, dans les limites de la réglementation.

Publications : Seules les publications des AA seront utilisées dans les réunions. Le matériel sera fourni par les membres des AA de l'extérieur et transporté à l'intérieur.

Autonomie financière : Des membres des AA de l'extérieur assumeront le coût du matériel et des fournitures, en plus de ce que le comité du Correctionnel fournit déjà.

Gestion des fonds : Non permise actuellement. Si une procédure était établie à cet effet, des contributions de groupe pourraient être recueillies et de la documentation pourrait être achetée.

Procédure d'annulation : Les parties désignées dans l'établissement ou dans la communauté seront convoquées si les réunions ne peuvent avoir lieu en raison de problèmes dans l'établissement ou si les représentants du comité du Correctionnel ne peuvent y assister.

Rôle du personnel : Coordination des activités du programme des AA, traitement des demandes des représentants du comité du Correctionnel des AA et orientation et formation des représentants du comité des AA.

Autorisation : Le coordonnateur enverra un avis indiquant qui présente les demandes. Si vous recevez une demande des AA de quelqu'un d'autre, veuillez en aviser immédiatement la personne responsable et lui envoyer une copie des lettres d'approbation.

Permanent : Seule une poignée de bénévoles des AA ont obtenu une autorisation pour le moment. Nous avons été ravis de voir que le dernier bénévole a reçu une autorisation en l'espace de deux mois, et nous espérons que cela pourra continuer.

Temporaire : Quatre visites par année seraient très utiles si elles pouvaient se dérouler sur quatre mois consécutifs plutôt qu'à tous les trimestres. Un grand nombre de bénévoles temporaires ont rendu visite le 24 juin 2004, mais ne pouvaient pas revenir, que ce soit pour deux mois ou avant qu'une autorisation permanente leur soit accordée.

Conférencier : Des représentants du comité du Correctionnel des AA ont déjà obtenu une autorisation dans d'autres établissements; leurs noms seront fournis par le coordonnateur du Correctionnel.

Unicité de but : Le but premier de tout groupe des AA est de transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore.

Transition vers la communauté : Nous utiliserons la structure de service des AA de la Région et du District pour assurer le contact et le suivi avec les personnes en détention qui quittent l'établissement pour s'intégrer dans la communauté après leur libération.

Veuillez fournir aux membres incarcérés un formulaire d'inscription au Programme de contact avant libération (<https://www.aa.org/fr/le-programme-des-aa-de-contact-avant-liberation-dans-les-centres-correctionnels-linterieur>).

Contacts principaux : (inclure les numéros de téléphone)

Établissement : Directeur adjoint Johnson (000-000-0000)

Coordonnatrice du comité du Correctionnel : Jane S. (000) 000-0000

Représentants du comité du Correctionnel :

1. John Doe (000) 000-0000
2. Jane Doe (000) 000-0000
3. Jim Smith (000) 000-0000

Observations et recommandations : _____

Collaboration entre les comités des AA : Information publique, Collaboration avec les Milieux professionnels, Traitement et Correctionnel

Introduction

Voici un résumé des Lignes de conduite des AA :

- Le but d'un comité du Correctionnel est de coordonner le travail des membres et des groupes des AA désirant transmettre le message de rétablissement des AA aux alcooliques dans les centres pénitentiaires, et de les aider à s'intégrer dans le Mouvement des AA après leur incarcération.
- Le but du comité de l'Information publique est de transmettre le message des AA au grand public grâce aux sites Web des médias appropriés et aux plateformes des médias sociaux (journaux, revues, radio, télévision, etc.), et de transmettre le message aux alcooliques par l'entremise de personnes qui sont en mesure de les aider (les conjoints et conjointes, les médecins, etc.). Les membres des comités de l'Information publique se rendent souvent dans les écoles pour parler des AA aux étudiants.
- Le but du comité de la Collaboration avec les Milieux professionnels est de transmettre le message des AA en établissant une relation de collaboration avec les milieux professionnels. Les professionnels, presque sans exception, considèrent les AA comme la principale ressource pour les alcooliques qui désirent de l'aide. Quand les relations

sont bien établies entre les membres des AA d'une localité et les gens qui travaillent auprès d'alcooliques moyennant rémunération, les professionnels reconnaissent le mérite des AA, les membres leur retournent le compliment et les alcooliques malades en sortent gagnants, obtenant de l'aide sur les deux plans.

Conformément à nos Traditions, il n'est pas important de savoir qui ou quel comité transmet le message de rétablissement des AA, pourvu qu'il atteigne l'alcoolique qui souffre encore, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs. Les comités peuvent collaborer de plusieurs façons, pourvu que quelqu'un fasse le travail. Dans certaines Régions, un comité des Institutions s'occupe à la fois du Correctionnel et du Traitement; ailleurs, il a été dissous et remplacé par deux comités distincts. Dans d'autres cas, les comités tiennent des réunions conjointes avec l'Intergroupe ou le Bureau central.

Il est important d'établir une liaison entre les différents comités, en échangeant, par exemple, bulletins d'information et comptes rendus. Chaque comité est ainsi mieux informé de la vision et de l'expérience des autres comités, et se trouve, par conséquent, plus en mesure de trouver des idées pour une collaboration efficace et une meilleure communication.

Exemples de collaboration

1. À l'occasion, un comité de la CMP peut établir le premier contact avec un établissement pénitentiaire. Quoi qu'il en soit, une liaison avec la CMP permettra souvent un lien plus efficace avec le milieu juridique et les professionnels rattachés aux centres pénitentiaires, tels les travailleurs sociaux et les agents de libération conditionnelle.
2. Dans certaines Régions, le comité de l'Information publique parraine des déjeuners à l'intention des directeurs de pénitenciers et d'autres membres du personnel des centres pénitentiaires. Médecins, avocats et autres professionnels, de même que des dirigeants d'entreprise, sont aussi invités pour échanger avec le personnel des centres pénitentiaires.
3. Des comités du Traitement partagent des listes de parrains de l'extérieur prêts à accompagner des ex-patients ou personnes en détention à des réunions des AA à l'extérieur, pour les aider à faire la transition vers un groupe d'attache local.

Le rôle des comités de la CMP, de l'Information publique et du Traitement se chevauchera sans aucun doute dans de nombreux domaines. Cependant, un surcroît d'information au sujet des AA est préférable au manque de connaissances et de compréhension de la part des personnes les mieux placées pour nous aider à transmettre le message d'espoir et de rétablissement des AA à l'alcoolique qui souffre encore.

Travailler ensemble

Le comité du Correctionnel pourrait envoyer aux administrateurs des centres de détention des brochures des AA telles que *Voici les AA*, *Collaboration des membres des AA avec les professionnels*, *Un message aux directeurs d'établissements correctionnels*, *Les AA dans les établissements correctionnels* et *Vous vous occupez professionnelle-ment d'alcoolisme?* Les membres du comité pourraient également les remettre aux administrateurs lorsqu'ils les rencontrent pour discuter de la création d'un nouveau

groupe. On peut aussi projeter les *Vidéos des AA pour les professionnels du milieu judiciaire et correctionnel* (<https://www.aa.org/fr/node/1686>).

Lors de dîners d'information publique organisés dans certaines Régions, on invite des gens d'affaires et des professionnels. On peut aussi inviter des directeurs, des administrateurs et des membres des centres pénitentiaires à ces événements d'information publique.

Contacts des AA avant libération

Introduction

L'expérience a démontré que, le jour de la sortie de prison, le fait de participer à une réunion des AA à l'extérieur est l'un des outils les plus efficaces pour le détenu qui doit faire la transition vers le monde extérieur et se garder abstenir. Il est fortement suggéré que chaque détenu membre des AA ait un contact des AA à l'extérieur (de préférence du même sexe et ayant au moins un an d'abstinence) qui communique avec la personne en détention et organise une rencontre le jour de sa sortie de prison afin de « Favoriser le rapprochement » entre l'établissement et les AA à l'extérieur.

La présente section du Manuel expose les lignes de conduite que doivent suivre les membres des AA qui veulent participer à ce service, tantôt appelé programme de « Contact avant libération », tantôt « Favoriser le rapprochement ».

Lignes de conduite pour les contacts des AA avant libération

Les lignes de conduite suivantes pour les contacts des AA sont tirées de l'expérience de nombreux membres des AA engagés dans cette gratifiante forme de Douzième Étape.

1. Comme pour toutes les formes de parrainage chez les AA, les responsables des contacts avant libération partagent leur expérience, leur force et leur espoir avec des personnes en détention sur le point d'être libérées.
2. Nous avons trouvé préférable que des personnes de même identité de genre travaillent ensemble.
3. Dans la mesure du possible, le responsable du contact des AA devrait être membre d'un groupe des AA situé près de la résidence de la personne en détention à sa libération.
4. Comme pour toute autre activité de Douzième Étape, il est suggéré que deux membres des AA rencontrent la personne en détention à sa libération.
5. Il est suggéré que les bénévoles assistent à un atelier sur le service en établissement pénitentiaire après s'être engagés à offrir ce genre de service.

Comment fonctionnent les contacts des AA avant libération

Veillez lire les suggestions et les procédures indiquées dans le dépliant *Informations Contact avant libération des AA dans les centres correctionnels — L'extérieur* (<https://www.aa.org/fr/informations-contact-avant-liberation-des-aa-dans-les-centres-correctionnels-lexterieur>).

Les contacts des AA sont de la plus haute importance dans le travail en établissement pénitentiaire. De nombreux comités du Correctionnel trouvent utile de dresser

une liste des contacts. Quand une personne en détention est sur le point d'être libérée, la plupart des comités du Correctionnel tentent de trouver un membre des AA de la localité qui fait le lien entre cette personne et le groupe d'attache du membre des AA. Toutefois, quand la personne en détention retourne dans une ville éloignée, il est parfois difficile de trouver le contact et d'assurer le suivi.

Voici comment certains comités du Correctionnel font le lien avec la localité de la personne en détention :

- Ils lui trouvent un contact local.
- Ils lui donnent des noms et numéros de téléphone des contacts.
- Ils lui remettent une liste de réunions.
- Ils l'aident à prendre contact avec les AA de sa localité par l'entremise de l'Intergroupe ou du Bureau central.

Voici des exemples des mesures prises par des comités locaux du Correctionnel pour organiser des contacts AA avant libération ou du parrainage temporaire.

PREMIER EXEMPLE

Un comité régional des Services généraux a obtenu d'un établissement pénitentiaire local que le travailleur social ou le conseiller de l'établissement adresse la lettre suivante tous les trois mois au comité des Établissements :

Madame/Monsieur (président/présidente du comité du Correctionnel ou des Institutions),

Les personnes suivantes, de _____, acceptent que leurs noms soient inscrits sur une liste en vue d'obtenir des contacts des AA de l'extérieur. Voici leurs noms, numéros de matricule, date probable de libération (ou libération conditionnelle) et lieu de destination :

Nom	Numéro	Date de libération; libération conditionnelle	Destination
John Brown	#123456	Octobre 1992	Harrah, OK
Martin Jones	#234567	Janvier 1993	Austin, TX
Rafael James	#345678	Août 1992	Portland, OR

Cette information est donnée avec le consentement des personnes en détention et devrait demeurer confidentielle. À l'heure actuelle, les personnes en détention sont toutes pensionnaires du pénitencier _____. Merci de nous aider à trouver des contacts.

Veuillez accepter, Madame/Monsieur, mes cordiales salutations.

(Travailleur social ou conseiller du pénitencier)

DEUXIÈME EXEMPLE

Voici un formulaire de renseignements pour bénévoles membres des AA locaux qui veulent servir de contacts avant la libération de personnes en détention (un an d'abstinence suggéré) :

J'aimerais servir de contact avec un détenu avant sa libération.

(En lettres moulées)

Nom complet _____

Adresse _____

_____ Code ZIP ou code postal _____

Téléphone _____ Nom du groupe d'attache _____

Région _____ District _____

Signature _____ Date _____

PRIÈRE D'ADRESSER CE FORMULAIRE À (Comité local du Correctionnel, comité des Institutions, comité régional ou Intergroupe).

TROISIÈME EXEMPLE

Quand une personne en détention qui est sur le point d'être libérée écrit au BSG pour obtenir de l'aide, le membre du personnel communique avec le président du comité du Correctionnel régional le plus près et lui fournit un feuillet sur l'application *Meeting Guide* ou encore les coordonnées de l'Intergroupe local ou du Bureau central. On envoie ensuite des copies de la lettre à ces services pour qu'ils en assurent le suivi.

Date : _____

Nom/Adresse : _____

Dear:

Merci de nous informer de la date approximative de votre libération (_____) et de l'endroit où vous serez après votre libération (_____).

Nous avons transmis votre demande de contact avant libération au président du comité du Correctionnel de la Région dans la ville où vous vivrez après votre libération ou le plus près possible. Nous espérons qu'il demandera à une personne de la localité de communiquer avec vous au sujet des réunions des AA.

J'inclus un exemplaire du feuillet concernant l'application *Meeting Guide* ainsi que le numéro de l'Intergroupe/Bureau central de votre Région. Si personne ne communique avec vous, veuillez utiliser les sources susmentionnées. Comme vous le savez peut-être, un des moments les plus difficiles dans votre cheminement vers l'abstinence est le trajet entre la porte de l'établissement et la réunion ou le groupe des AA le plus près. C'est pourquoi nous vous suggérons de communiquer avec les AA le plus tôt possible après votre libération.

Nous vous souhaitons, Madame/Monsieur, bonne chance et nous vous prions d'accepter nos meilleurs vœux.

Amitiés,

Le coordonnateur du Correctionnel

P.J. : *Questions et réponses sur le parrainage,
Grapevine, Partages derrière les murs*

QUATRIÈME EXEMPLE

Voici un exemple de réponse fournie à une personne en détention par un comité du Correctionnel/des institutions local, d'un Bureau central ou du RSG d'un groupe :

Madame/Monsieur,

Le Bureau des Services généraux des États-Unis/Canada nous a transmis votre nom. Vous trouverez ci-inclus un feuillet d'information sur l'application *Meeting Guide* et des renseignements adressés à l'Intergroupe local ou au Bureau central.

Les membres des AA de notre Région espèrent que tout ira bien pour vous et ont hâte de vous voir aux réunions. Veuillez me téléphoner à votre arrivée pour toute autre information dont vous pourriez avoir besoin. Nous serons heureux de vous accompagner à une réunion.

Je vous prie d'accepter, Madame/Monsieur, mes cordiales salutations.

Membre du comité du Correctionnel
(No de téléphone)

Lettre d'information sur les contacts avant libération des AA

Madame, Monsieur
(représentant de l'établissement/agent de libération/travailleur social),

J'aimerais prendre un peu de votre temps pour vous parler du programme de Contacts avant libération des AA qui existe dans bon nombre d'établissements pénitentiaires aux États-Unis et au Canada.

En bref, un membre des AA à l'extérieur correspond avec une personne en détention qui sera bientôt libérée. Il s'établit alors une relation personnelle de soutien pendant que le membre des AA guide la personne en détention au cours de la période précédant sa libération.

Le jour de sa libération, la personne en détention est accueillie par le contact à son point de destination et le membre des AA l'accompagne à une réunion des AA à l'extérieur. Ainsi, on aide la personne en détention à faire la transition vers le monde extérieur en demeurant abstinente.

Ce programme s'est révélé avantageux; l'expérience nous a montré qu'une personne en détention qui établit un contact avec les AA de l'extérieur avant sa libération risque moins de « revenir » dans le système carcéral.

Si vous désirez de plus amples renseignements sur cette partie ou toute autre partie des activités des Alcooliques anonymes, n'hésitez pas à me téléphoner et je serai heureux de m'entretenir avec vous.

Veuillez accepter, Madame/Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Membre du comité du Correctionnel
(No de téléphone)

Informations Contact avant libération (pour personnes en détention)

Le formulaire suivant doit être rempli par le membre des AA à l'intérieur, qui sera libéré dans trois à six mois. Il peut être numérisé; l'espace blanc peut servir à indiquer l'adresse de retour. Des copies électroniques (par courriel) peuvent être obtenues sur demande auprès du BSG, puis téléchargées et imprimées à partir du site Web du BSG (aa.org) à l'adresse suivante :

https://www.aa.org/sites/default/files/literature/ff-163_fr_0223.pdf

DOCUMENT DE SERVICE

Pour les AA à
i L'INTÉRIEUR

LE PROGRAMME DES AA
DE CONTACT AVANT
LIBÉRATION DANS
LES CENTRES
CORRECTIONNELS

METTRE EN CONTACT DES
MEMBRES DES AA DE
L'INTÉRIEUR AVEC LA
COMMUNAUTÉ DES AA
À L'EXTÉRIEUR

**Extrait d'un article du Grapevine
intitulé « The Sweet Smell of
Coffee » (La douce odeur du
café), paru en avril 2020, écrit
par Michael T., un membre
en détention :**

*« Cela fait dix-sept ans que je suis incarcéré
maintenant. Je ne reverrais peut-être jamais le
monde extérieur. J'ai de bons jours et de mauvais
jours. Mais n'est-ce pas le cas pour nous tous? Je
sais que je dois continuer à changer. Pour moi,
la sobriété est un cadeau pour lequel je travaille
tous les jours, tout comme les personnes doivent
le faire pour gagner leurs vies dans le monde
extérieur. Chaque heure, chaque jour, chaque
mois, chaque année où je ne prends pas ce
premier verre, je gagne ce cadeau. »*

Chers membres des AA,

Les AA de votre région peuvent mettre sur pied un Contact avant libération pour ceux qui seront bientôt libérés. Si cela vous intéresse, au moment de votre libération, vous pouvez être jumelé à un membre des AA de la localité où vous habiterez.

Ce membre des AA vous emmènera à des réunions des AA, vous présentera, et vous aidera à vous familiariser et à vous mettre à l'aise chez les AA.

Votre contact avant libération n'est qu'un lien temporaire. Il est là pour vous aider, répondre à vos questions et vous expliquer le programme de rétablissement des AA. Il ne vous fournira ni logement, ni nourriture, ni vêtements, ni emploi, ni argent, ni autre service. Vous entendrez des suggestions pour demeurer abstinente et l'on vous présentera les outils de base du rétablissement, comme le parrainage, un jour à la fois, les publications des AA et les Douze Étapes des AA.

L'expérience nous apprend qu'assister à une réunion des AA dès que possible après la libération est la clé pour faire une transition sobre vers la vie à l'extérieur de la prison. Plusieurs d'entre nous ont vécu la même chose que vous

1

et ils savent que le programme des AA et sa camaraderie peuvent faire pour vous ce qu'il a fait pour eux et des milliers d'autres.

Complétez le formulaire pour le détenu qui se trouve dans cette brochure et envoyez-le à l'adresse qui est inscrite sur le formulaire. Si possible, faites-le entre trois et six mois avant votre libération. Le Comité des centres de Détention vous jumellera avec un contact avant libération des AA de la communauté où vous vivrez. Cette personne vous écrira pour vous donner des informations sur la façon de communiquer avec cette personne lors de votre libération.

Procédures du Programme des AA de Contact avant libération

1. En tant que membre des AA « à l'intérieur », vous êtes admissible à ce programme de trois à six mois avant votre libération.
2. Nous vous demandons de compléter le formulaire ci-joint et de le poster au comité des Centres de détention. Vous trouverez l'adresse au bas du formulaire d'inscription en page 3.
3. Le contact avant libération vous écrira pour confirmer qu'un contact a été établi. Si vous n'avez pas de nouvelles du contact avant libération après quelques semaines, vous devriez écrire de nouveau.
4. Avec le contact avant libération, prenez rendez-vous au moment de votre libération. Sur le formulaire de prélibération, veuillez indiquer la date de votre libération, l'heure de votre arrivée dans la région et une adresse et numéro de téléphone où l'on peut vous rejoindre.
5. Le contact avant libération vous rencontrera à l'heure et au lieu convenu pour vous aider à vous rendre à votre première réunion dans la communauté locale.
6. N'oubliez pas que le contact avant libération est là pour faciliter votre transition entre « l'intérieur » et « l'extérieur ». Il n'y a pas de « calendrier » ; il revient à vous et à votre contact de déterminer si le moment est venu pour le contact avant libération d'aller aider une autre personne.

Demande de contact avant libération

Je serai libéré(e) dans moins de six mois. Je demande un Contact AA qui sera mon lien avec la communauté des AA en m'amenant aux réunions et en me présentant à d'autres membres des AA.

Nom : _____

Identité de genre : _____
(ex. : homme, femme, non-binaire)

Numéro : _____

Adresse postale
du Centre de détention : _____

Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____

Ville après libération : _____

Date de libération : _____

Adresse après libération : _____

Numéro de téléphone : _____

Prière de poster à :

Informations Contact avant libération (pour membres des AA)

Le formulaire suivant doit être rempli par le membre des AA à l'extérieur qui souhaite participer au service de contact avant libération. Il devrait être renvoyé au président du comité du Correctionnel de la Région où le membre est de service. Des copies électroniques (par courriel) peuvent être obtenues sur demande auprès du BSG, puis téléchargées et imprimées à partir du site Web du BSG (aa.org) à l'adresse suivante :

http://www.aa.org/pdf/products/f-62_AA Corrections PreRelease_Outside.pdf

DOCUMENT DE SERVICE

Pour les AA de

E L'EXTÉRIEUR

INFORMATIONS
DE CONTACT AVANT
LIBÉRATION DES AA
DANS LES CENTRES
CORRECTIONNELS

METTRE EN CONTACT
DES MEMBRES DES AA
DE L'INTÉRIEUR AVEC LA
COMMUNAUTÉ DES AA
À L'EXTÉRIEUR

Cher membre des AA,

Le Programme des AA de Contact avant libération des personnes en détention met en contact le membre des AA qui est libéré de prison avec les Alcooliques anonymes de sa communauté.

Lorsqu'un membre des AA sur le point d'être libéré nous écrit, nous jumelons cette personne avec un Contact avant libération de sa communauté. Si vous vous intéressez à cette forme de service, nous vous téléphonerons, obtiendrons votre assentiment et par la suite, nous vous donnerons le nom d'un contact.

De nombreux membres des AA dans cette forme de service insistent sur l'importance d'amener la personne anciennement détenue à une réunion dès que possible, généralement dans les 48 heures après sa libération.

Pendant ce temps, vous l'aidez à se familiariser, à obtenir des numéros de téléphone, et peut-être à se trouver un parrain ou un groupe d'attache et à s'intégrer aux AA de la communauté locale. Vous présentez le membre nouvellement libéré à d'autres membres des AA afin qu'il ait une base générale et saine.

Un membre des AA qui fait partie d'un programme bénévole de centre de détention doit se familiariser avec les règlements des centres de détention concernant les contacts bénévoles avec les membres de l'intérieur, et y adhérer, pendant qu'il est dans l'établissement et après la libération.

Si vous êtes prêts à tendre la main des AA lorsqu'une personne en détention demande de l'aide, remplissez le Formulaire de Contact avant libération sur ce feuillet, découpez-le et envoyez-le à l'adresse inscrite sur le formulaire.

Suggestions au Contact avant libération

1. Prenez contact par lettre avec le membre des AA de l'intérieur dans un délai de deux semaines après avoir été jumelé, et restez en communication avec lui jusqu'à la date de libération.
2. Tentez d'amener la personne précédemment en détention à une réunion des AA dans les 24 à 48 heures après sa libération.
3. Il est suggéré que la première réunion soit considérée comme un cas de Douzième Étape normal, et que vous ameniez un autre membre des AA avec vous.
4. Partagez votre expérience, votre force et votre espoir avec le membre des AA nouvellement libéré, comme vous le feriez pour n'importe quel nouveau membre des AA de votre communauté.
5. Revoyez avec l'ancien détenu le Programme des AA de contact avant libération afin qu'il n'y ait aucun malentendu.
6. Votre tâche est terminée dès qu'un parrain a été trouvé, ou lorsque vous-même et le détenu sentez que le membre des AA est assez solide pour que vous puissiez poursuivre votre route.
7. Assurez-vous que le nouveau membre des AA libéré reçoive une liste de réunions, des numéros de téléphone et des publications des AA.
8. Incitez le membre des AA nouvellement libéré à assister aux réunions aussi souvent que possible, afin qu'il trouve un groupe d'attache, et surtout, encouragez-le à se trouver un parrain le plus tôt possible. Dites-lui que même un parrain temporaire qui peut lui consacrer du temps serait acceptable.

Procédures du Programme des AA de Contact avant libération

1. Les membres des AA à l'intérieur (en détention dans des prisons) peuvent souscrire à ce programme s'il leur reste moins de six mois à purger à leur sentence.
2. La personne en détention remplit le formulaire dans le feuillet et l'envoie au Comité du Correctionnel, responsable de traiter et de coordonner tous les Contacts avant libération.
3. Le membre des AA de l'extérieur écrit au AA de l'intérieur dans un délai de deux semaines. Si le Contact avant libération n'établit pas le contact, le membre des AA de l'intérieur devrait informer le Comité du correctionnel. (Les Contacts avant libération peuvent, s'ils le désirent, utiliser comme adresse de l'expéditeur celle d'un bureau local des AA.)
4. Le membre des AA de l'intérieur et le contact de l'extérieur s'entendent pour aller à une réunion lorsque le détenu est libéré. Le membre des AA de l'intérieur fournit des informations telles la date de libération, l'heure où il arrivera dans la ville et une adresse et un numéro de téléphone.
5. Le Contact avant libération rencontrera le membre nouvellement libéré à un endroit et à une heure déterminés d'avance afin qu'ils s'ajustent tous deux pour assister à leurs premières réunions dans la localité.
6. Le Contact avant libération et le membre des AA nouvellement libéré sauront tous deux, en travaillant ensemble, que le temps sera venu pour le Contact avant libération de s'occuper de quelqu'un de nouveau.

Formulaire d'inscription pour devenir contact AA avec les détenus

Nom : _____

Identité de genre : _____
(ex. : homme, femme, non-binaire)

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____

Téléphone jour : _____

Téléphone soir : _____

Endroit : _____

Groupe d'attache : _____

Prière de poster à :

© 2004 Alcoholics Anonymous
World Services, Inc.

Tous droits réservés.

www.aa.org

FF-162

200 – 2/23 (GP)



Rappelez-vous que :

- Il est essentiel que les personnes précédemment en détention assistent à leur première réunion des AA dès leur libération.
- Notre but premier est de transmettre le message des AA.
- Vous n'êtes pas responsable de l'attitude ou des actions du membre dans les réunions ou à l'extérieur.
- Il est suggéré de ne pas prêter d'argent ou autres objets de valeur et de ne pas devenir un chauffeur personnel.
- Il est important de présenter le membre précédemment en détention à d'autres membres des AA, comme vous le feriez pour tout autre nouveau.
- Nous ne devons pas agir comme rapporteurs ni comme agents de communication concernant le membre des AA et ses rapports avec le système judiciaire.

Lectures suggérées

- « Transmettre le message dans les centres de détention »
- « Et maintenant, que vais-je faire ? »
- « Les AA en prison : d'un détenu à l'autre »
- « Les AA dans les centres correctionnels »
- « Ça vaut mieux que de poireauter en prison »
- « Message à l'intention du détenu qui pourrait être alcoolique »
- « Message aux professionnels du correctionnel »

Service de correspondance avec les détenus

Introduction et description

Le Service de correspondance avec les détenus (SCD) est l'un des meilleurs moyens qu'utilisent les membres des AA pour transmettre le message aux personnes en détention. Le bureau du Correctionnel au BSG reçoit chaque semaine environ 80 lettres de personnes en détention qui demandent des publications des AA, des contacts AA, un parrainage temporaire ou la possibilité de correspondre avec des membres des AA de l'extérieur. Le formulaire d'inscription pour les bénévoles du SCD de l'intérieur se trouve sur le site aa.org (<https://www.aa.org/fr/formulaire-pour-les-benevoles-du-scd-de-linterieur>).

Pour les membres des AA derrière les barreaux, il est difficile de s'entretenir seul à seul avec une autre personne du programme de rétablissement des AA, surtout dans les grands pénitenciers qui n'organisent pas de réunion des AA. Le SCD permet aux personnes en détention d'échanger individuellement avec des membres des AA de l'extérieur.

À l'heure actuelle, plusieurs milliers de membres des AA faisant partie de groupes locaux écrivent à des personnes en détention. Le Bureau des Services généraux leur fait parvenir les noms et adresses des personnes en détention qui veulent correspondre avec un membre des AA.

Le membre des AA de l'extérieur est le premier à établir le contact avec la personne en détention.

Des membres des AA de l'extérieur donnent le numéro de boîte postale du groupe d'attache pour la correspondance. Des groupes des AA servent de contacts pour de nombreuses personnes en détention.

On suggère que les correspondants soient de la même identité de genre.

La correspondance est parfois la seule occasion qu'a une personne en détention de partager son expérience, sa force et son espoir avec un autre membre des AA. Cette personne peut être en détention préventive ou en isolement cellulaire et elle ne peut donc pas aller aux réunions régulièrement. D'autres personnes en détention membres des AA pourraient être inscrites sur une liste d'attente de l'établissement pour assister à des réunions des AA à l'intérieur.

Les membres des comités du Correctionnel peuvent encourager les groupes et les membres des AA à participer à ce service. Il est suggéré aux Régions et aux Districts de tenir des ateliers virtuels tous les ans ou tous les six mois.

Tout membre des AA qui veut transmettre le message de cette manière peut télécharger un formulaire d'inscription à partir du site Web (http://www.aa.org/assets/en_US/nopage/f-26-corrections-correspondence-a-special-kind-of-aa-service) ou communiquer avec le bureau du service du Correctionnel (P.O. Box 459, Grand Central Station, New York, NY 10163, USA).

Lignes de conduite pour le Service de correspondance avec les détenus

Outre les règles des centres qui s'appliquent au courrier et à la correspondance, voici des lignes de conduite tirées de notre expérience commune pour vous aider à correspondre avec des membres derrière les murs :

1. Dans la première lettre, identifiez-vous brièvement.
2. Essayez de faire comprendre à la personne en détention qu'écrire, comme toute autre forme de partage, est aussi bénéfique pour nous que pour elle.
3. Dites à la personne en détention qu'elle n'est pas seule.
4. Certains correspondants préfèrent utiliser la case postale de leur groupe ou de leur District pour le courrier plutôt que leur adresse personnelle. (La distance minimale entre les correspondants est d'au moins 1 125 kilomètres.)
5. Parlez d'abstinence et d'abstinence seulement.
6. Il est préférable pour tout le monde d'éviter tout engagement affectif ou sentimental.
7. Si on veut offrir un cadeau pour une occasion spéciale, les livres et les publications des AA, ou des numéros du *Grapevine*, sont des cadeaux tout désignés. (Avant d'envoyer la publication, vérifiez auprès du centre pour savoir si vous le pouvez. De nombreux centres pénitentiaires ne permettent pas aux personnes en détention de recevoir autre chose que des publications provenant directement des éditeurs.) De plus, certains centres ne permettent pas aux personnes en détention de recevoir des timbres ou des enveloppes préadressées et préaffranchies.
8. Dans l'esprit de la Douzième Tradition, nous respectons l'anonymat de nos correspondants.
9. Nous encourageons les activités de groupe à « l'intérieur » et insistons sur l'importance de la première réunion des AA LE JOUR MÊME où le détenu quitte le centre pénitentiaire.
10. Nous incitons les correspondants « de l'intérieur » à informer le BSG avant leur libération afin qu'un contact avant libération dans leur localité puisse être établi (offrir le dépliant FF-163 — *Le programme des AA de contact avant libération dans les centres correctionnels*).
11. Merci de bien vouloir participer à cette très importante activité.

Le comité du Correctionnel

Dépliants du Service de correspondance avec les détenus

Le formulaire suivant doit être rempli par le membre des AA de l'intérieur qui doit purger encore au moins six mois. Des copies du formulaire peuvent être obtenues sur demande auprès du BSG et peuvent être téléchargées à partir du site Web du BSG (aa.org) à l'adresse suivante :

<https://www.aa.org/fr/formulaire-pour-les-benevoles-du-scd-de-linterieur>

Les Alcooliques
anonymes®
www.aa.org

Bureau des Services généraux des Alcooliques anonymes

475 Riverside Drive, 11^{ème} étage, New York, NY 10115 Téléphone : +1 212 870 3400

Veillez adresser toute
communication à :

PO Box 459
Grand Central Station
New York, NY 10163
États-Unis
Fax: +1 212 870 3003

Cher ami AA,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au Service de Correspondance Correctionnel (SCC) coordonné par le BSG. Ce service est destiné aux alcooliques incarcérés à qui il reste une peine d'au moins six mois à purger.

Si vous désirez partager votre expérience concernant votre rétablissement et les problèmes liés à l'alcool, vous pouvez remplir le formulaire ci-dessous et l'envoyer à la coordinatrice des services du correctionnels du BSG. Vous serez jumelé au hasard avec un membre des AA de la même identité de genre. L'expérience nous a montré qu'il est mieux pour tous qu'aucune relation sentimentale ou romantique ne se développe.

Si vous avez un problème avec une autre substance que l'alcool, nous vous suggérons de contacter une organisation qui s'occupe plus spécifiquement de votre problème.

Ce service ne fournit de lettres de recommandation ni aux comités de probation, ni aux avocats ni aux officiers de justice. Ce service n'attribue pas de parrains ; cependant, une fois le contact établi, un membre des AA de l'extérieur peut très bien être disposé à faire office de parrain.

Tout le monde se joint à moi pour vous souhaiter ce qu'il y a de meilleur chez les AA, un jour à la fois.

Bien à vous,

La coordinatrice du service du correctionnel

Formulaire de correspondance : À détacher et à renvoyer au Bureau des Services généraux des AA.

Oui, il me reste une peine d'au moins six mois à purger et je souhaiterais participer au Service de Correspondance avec les détenus afin de partager l'expérience de mon rétablissement de l'alcoolisme avec un membre des AA de l'extérieur.

Date de libération approximative :	
Identité de genre :	(Ex : homme, femme, non-binaire)
Langue :	(Entourez une des trois réponses) Anglais. Français. espagnol
Nom (prénom et nom de famille) :	
Numéro du département correctionnel :	
Nom de l'établissement pénitentiaire :	
Adresse municipale :	
Municipalité, province et code postal :	

FF-73 / CCS-2

Révisé 9/22

Les Alcooliques
anonymes®

www.aa.org

Le formulaire suivant doit être rempli par le membre des AA de l'extérieur et retourné au bureau du service du Correctionnel au BSG. On peut le télécharger et l'imprimer à partir du site Web aa.org à l'adresse suivante :

<https://www.aa.org/fr/correspondance-avec-les-detenus-une-forme-particuliere-de-service-chez-les-aa>



Correspondance avec les détenus

— Une forme particulière
de service chez les AA



FORMULAIRE DE CORRESPONDANCE — membres des AA de l'extérieur **SCD-3**

VEUILLEZ COMPLÉTER LE FORMULAIRE EN LETTRES MOULÉES : Envoyez-le à l'adresse ci-dessous

Identité de genre (ex. : femme, homme, non-binaire) _____

À combien de membres en détention pouvez-vous écrire ? _____

Je peux correspondre en Français Anglais Espagnol En d'autres langues _____

Nom : _____ Téléphone (usage du bureau seulement) _____
(Prénom et nom de famille)

Adresse : _____ Courriel (usage du bureau seulement) _____
(Ville, état ou province, code postal)

Corrections Desk, General Service Office, Box 459, New York, NY 10163
Tél : (212) 870-3085 Courriel : corrections@aa.org Fax : (212) 870-3003 Site Web : www.aa.org
Veillez ajouter cette adresse de courriel à vos contacts afin d'assurer la réception de messages importants.

Correspondance avec les détenus

— Une forme particulière de service chez les AA

Je me rends compte de l'importance de notre travail de Douzième Étape et j'aime correspondre avec des détenus de sexe masculin. C'est l'un des outils que j'utilise pour demeurer abstinent. J'ai découvert les AA en prison il y a presque 20 ans et je ne suis pas retourné en prison depuis ma libération.
— Correspondant de l'extérieur

Nous avons besoin de membres des AA à « l'extérieur » pour correspondre avec les membres des AA dans les centres correctionnels des É.-U. et du Canada.

Que vous ayez été en prison ou non n'a pas d'importance. Que vous soyez abstinent(e) chez les AA en a. Les personnes en détention sont plus intéressées à apprendre comment vous êtes devenu(e) et comment vous demeurez abstinent(e) avec les Douze Étapes des AA, que de savoir si vous avez déjà fait de la prison.

Il est suggéré que les membres correspondent avec d'autres membres de la même identité de genre. À l'heure actuelle, nous recevons plus de demandes d'hommes que de femmes, et nous apprécierions votre réponse, ce qui nous permettra de fournir ce service à ceux qui le recherchent.

Si vous voulez partager votre expérience, votre force et votre espoir avec les membres des AA en prison, veuillez envoyer la partie détachable de cette brochure à l'affectation du Correctionnel du BSG ou envoyez l'information par courriel à corrections@aa.org. (Vous pouvez aussi accéder au formulaire sur la page du correctionnel de notre site web à www.aa.org/fr/corrections-committees) Votre Bureau des Services généraux vous communiquera le nom d'une personne en détention située géographiquement à plus de 700 miles de vous et vous pourrez ensuite établir le premier contact par courrier.

Ceux qui ont participé à ce service trouvent que le partage avec des individus en détention est un aspect très gratifiant du travail de Douzième Étape. Nous sommes heureux de savoir qu'il y a des membres comme vous qui veulent aider à transmettre le message des AA à ceux qui se trouvent à « l'intérieur ».

Lignes de conduite pour le Service de Correspondance avec les détenus (SCD)

En plus de respecter les règles des centres correctionnels concernant la correspondance et le courrier,

voici quelques suggestions de lignes de conduite, tirées de notre expérience commune :

Premièrement, rappelez-vous quand vous écrivez à une personne en détention qu'il faut indiquer votre nom de famille sur l'enveloppe sinon la plupart des établissements ne l'accepteront pas. Le BSG ne réexpédie pas le courrier du Service de Correspondance avec les détenus.

1. Dans la première lettre, se présenter en s'identifiant brièvement.

2. Essayez de faire comprendre à la personne en détention qu'écrire, comme toute autre forme de partage, est aussi bénéfique pour nous que pour elle.

3. Dire à la personne en détention qu'elle n'est pas seule.

4. La plupart des correspondants utilisent leur adresse personnelle car nous jumelons les correspondants étant à une distance de 700 miles ou plus. Certains correspondants demandent la permission d'utiliser la boîte postale de leur groupe des AA ou de leur bureau central ou Intergroupe pour recevoir leur courrier.

5. Parler d'abstinence et d'abstinence seulement.

6. Il est préférable pour tous d'éviter tout engagement sentimental.

7. Si nous voulons offrir un cadeau pour une occasion spéciale, nous offrons un livre des AA, une publication des AA ou du Grapevine. (Avant d'envoyer le cadeau, vérifiez auprès de l'établissement pour savoir si vous le pouvez. De nombreux centres de détention ne permettent pas aux personnes en détention de recevoir autre chose que des publications provenant directement des éditeurs.) De plus, certains centres ne permettent pas aux personnes en détention de recevoir des enveloppes préadressées et pré-timbrees.

8. Dans l'esprit de la Douzième Tradition, nous respectons l'anonymat de nos correspondants.

9. Nous encourageons les activités de groupe à « l'intérieur » et insistons sur l'importance d'assister à cette première réunion des AA le jour même où l'individu quitte le centre de détention.

10. Nous incitons les correspondants de « l'intérieur » à informer le BSG avant leur libération afin qu'un contact avant libération dans sa localité puisse être établi.

Merci de votre volonté à participer à cette très importante activité.

Copyright © 2018
par Alcoholics Anonymous World Services, Inc.
Tous droits réservés.

FF-26

500 – 2/23 (GP)

Moyens utilisés pour parrainer des membres derrière les murs

(Établis grâce à l'expérience partagée lors d'un sondage destiné aux serviteurs de confiance des Régions, des Districts, et des comités des Hôpitaux et des Institutions)

Les membres des AA qui sont en détention ont accès aux publications et à des réunions des AA, mais ils ne peuvent souvent pas s'adresser à un parrain, qui est un aspect essentiel de l'abstinence. Voici des moyens utilisés par les membres des AA de l'extérieur pour parrainer des personnes en détention. L'expérience partagée montre que les moyens le plus souvent utilisés sont les rencontres avec les personnes en détention ou la correspondance par la poste. Les appels téléphoniques, les vidéo-conférences, les courriels et les textes sont également utilisés. Voici un aperçu des moyens employés par les comités du service du correctionnel pour fournir ce service inestimable.

1. Parrainage par des visites à l'intérieur (PVI — un exemple de programme de suivra). Les comités du Correctionnel conçoivent des programmes de parrainage permettant aux parrains de l'extérieur d'être intégrés à la liste des visiteurs des personnes en détention. Cette façon de faire offre plusieurs avantages :
 - Les problèmes de sécurité qu'occasionne généralement une trop grande familiarité ne se posent pas.
 - Comme les visiteurs se conforment aux règles et aux règlements applicables aux visiteurs, ils ne sont pas limités par ceux qui s'appliquent aux bénévoles, plus précisément aux membres des AA qui organisent des réunions dans les établissements.
 - Dans un grand nombre d'établissements carcéraux, la demande d'autorisation des visiteurs exige moins de temps que le processus de demande d'autorisation établi pour les bénévoles des AA.
 - En tant que visiteurs, les parrains peuvent s'entretenir seul à seul avec les personnes en détention sans être observés.
 - Nous savons que le parrainage se fait entre personnes en détention, mais cela peut poser problème. Les personnes hésitent souvent à procéder « sans crainte à un inventaire moral approfondi » d'elles-mêmes, car cela peut leur causer du tort.
2. Des membres de l'extérieur parrainent des personnes en détention par l'entremise du Service de correspondance avec les détenus du BSG. Des questions relatives à la vie privée se posent, car le personnel des établissements lit tout le courrier entrant et sortant, à l'exception des documents juridiques.
3. Des membres de l'extérieur utilisent le téléphone. Le temps qu'une personne en détention peut passer au téléphone est limité et court.
4. Dans un établissement en particulier, les bénévoles qui organisent des réunions entretiennent une relation de confiance de longue date avec le personnel

et sont autorisés à se rendre dans un lieu privé de l'établissement pour rencontrer en personne les membres qu'ils parrainent. La plupart des établissements ne permettent pas aux bénévoles qui organisent des réunions de faire ce genre de rencontres privées.

5. Dans certains établissements canadiens, des membres de l'extérieur sont autorisés à accompagner des personnes en détention à l'extérieur de l'établissement dans le cadre du programme « Permissions de sortir avec escorte ». Des membres de l'extérieur peuvent ainsi parrainer des personnes en détention.
6. Des personnes en détention qui disposent d'un service de tablette sont parrainées au moyen de visites par vidéo. Ces visites doivent être planifiées et peuvent entraîner des coûts, soit pour la personne en détention, soit pour le membre de l'extérieur. Ce ne sont pas toutes les personnes en détention qui ont accès à un service de tablette. Pour offrir ce genre de service, les parrains de l'extérieur peuvent être tenus de se soumettre à une vérification de sécurité comme visiteurs.
7. Dans certaines Régions, les professionnels des services pénitentiaires communiquent avec le comité local du Correctionnel à la demande de personnes en détention pour obtenir des services de parrainage. Le membre de l'extérieur correspond ensuite avec la personne en détention. Si celle-ci accepte d'établir une relation de parrainage, le membre de l'extérieur peut être inscrit sur la liste des visiteurs de la personne en détention.
8. D'après notre expérience, les établissements de court séjour, tels les pénitenciers de comté et les centres de détention, comptent sur un programme comme Favoriser le rapprochement ou un programme de Contact avant libération pour initier les personnes en détention au parrainage. Après leur mise en liberté, les personnes en détention peuvent ainsi se prévaloir du parrainage.

Exemple de programme de parrainage par des visites à l'intérieur (PVI) offert par le Comité des Hôpitaux et des Institutions du nord de la Californie

Le parrainage par des visites à l'intérieur est exercé par un membre des AA de l'extérieur qui rend visite à une personne en détention dans un établissement pénitentiaire. Le membre de l'extérieur est exempté des obligations juridiques du Département des services correctionnels et des ententes exigées par la *Prison Rape Elimination Act* (PREA) dans le cas des bénévoles du Programme. Le membre des AA de l'extérieur remplit le document nécessaire - habituellement un simple formulaire d'une page - et le soumet pour approbation. Une fois jumelés, le parrain et la personne en détention peuvent également communiquer par lettre et par tablette ou au moyen d'un système téléphonique anonyme si c'est possible et si c'est ce que tous deux désirent.

Il est plus facile d'établir des services de parrainage dans les centres où il existe déjà un comité du Correctionnel. Le coordonnateur du Correctionnel pour le centre a une connaissance directe de l'administration, du personnel clé et des pratiques. Les bénévoles qui font du parrainage devraient s'organiser indépendamment des bénévoles du programme habituel du Correctionnel.

Programme pour les pénitenciers d'État

1. Obtenir le soutien et l'approbation du comité régional du Correctionnel :
 - a. Prendre connaissance du plan proposé et le faire approuver par les comités locaux du District, qui présenteront des bénévoles. Dans certains pénitenciers, plus d'un District peut participer au recrutement de bénévoles.
 - b. Désigner un membre du comité du Correctionnel qui est disposé à être coordonnateur du parrainage en institution (voir les descriptions de poste ci-après); peut-être créer un sous-comité du parrainage qui prêtera main-forte.
2. Avec le soutien des présidents des comités de l'Information publique et de la Collaboration avec les Milieux professionnels, préparer une présentation pour l'administration du pénitencier, y compris des copies d'articles du *Grapevine*, *Free on the Inside* (disponible en anglais seulement) et *Message à l'intention du détenu qui pourrait être alcoolique*. Obtenir l'approbation de l'administration du pénitencier.
 - a. Prendre contact avec l'administration (habituellement le meilleur contact initial est le gestionnaire des ressources communautaires ou le gestionnaire des programmes communautaires).
 - b. Obtenir l'approbation du directeur et lui demander l'autorisation d'adapter le formulaire d'approbation des visiteurs de manière à protéger l'anonymat.
 - c. Rencontrer le personnel du bureau des visiteurs.
 - d. Comme personne n'est autorisé à apporter de livres dans la zone des visiteurs, dans la plupart des États, demandez que les publications des AA soient disponibles dans les salles des visiteurs.
3. Obtenir une case postale où recevoir les demandes de parrainage présentées par des membres à l'intérieur.
4. Créer une brochure contenant une demande pour les membres à l'intérieur et indiquant le numéro de la boîte postale.
5. Créer un compte de courriel anonyme (p. ex. sanquentin.sponsorship@gmail.com).
6. Organiser des séances d'orientation pour bénévoles; expliquer les aspects matériels et les lignes directrices.
7. Distribuer la brochure concernant les membres à l'intérieur lors des réunions des AA qui sont organisées par des bénévoles du programme; expliquer que le service s'adresse aux alcooliques qui cherchent un parrain chez les AA plutôt qu'aux personnes en détention qui cherchent de la compagnie.
8. Vérifier régulièrement la boîte postale.
9. Procéder au jumelage et faire un suivi; tenir des registres exacts des bénévoles, des demandeurs et des jumelages.
10. Faire parvenir aux parrains les lettres reçues des filleuls, ainsi que les notes indiquées sur les fiches de suivi des affectations. Pour partager toute expérience supplémentaire, prière de communiquer avec : handi.ivss@gmail.com ou handi.ivss@gmail.com.

SERVICE DE PARRAINAGE PAR DES VISITES À L'INTÉRIEUR — DESCRIPTIONS DE POSTE. Comme on l'a indiqué précédemment, ce service devrait être organisé indépendamment des réunions tenues à l'intérieur par des membres des AA. Voici les postes de comité proposés :

PRÉSIDENT DU COMITÉ DE PARRAINAGE pour le service de parrainage : superviser tous les efforts déployés pour les services; choisir des coordonnateurs des institutions.

COORDONNATEUR DES INSTITUTIONS POUR LE PARRAINAGE pour le service dans chaque institution : recruter des bénévoles; de concert avec le président du comité de Parrainage, établir des relations avec l'administration de l'institution; réunir les documents nécessaires et effectuer le suivi; gérer l'orientation (tous les bénévoles doivent être orientés avant d'être affectés à un filleul).

BÉNÉVOLE POUR LE PARRAINAGE : parrainer des membres de l'intérieur; rendre visite en personne à la fréquence minimum établie par le comité; communiquer par lettre en plus des visites; utiliser tout autre moyen de communication approuvé par le comité pour garantir la sécurité (c.-à-d. visites par vidéo, système téléphonique anonyme).

RESPONSABLE DE LA LIAISON POUR LE PARRAINAGE : assurer la communication avec les autres comités de service locaux et contribuer au recrutement de bénévoles.

Expérience de membres qui rendent visite à des personnes en détention à titre de parrains

J'ai parrainé pendant trois ans trois hommes incarcérés au pénitencier de San Quentin, dans le cadre du programme de parrainage par des visites à l'intérieur (PPVI), et ce fut une expérience beaucoup plus enrichissante mutuellement que ne l'a été mon expérience civile auprès des AA pendant 35 ans.

En ce qui me concerne, les hommes m'ont montré la méthode et l'utilité de prier pour d'autres, ainsi que pour moi-même lorsque d'autres sont censés en profiter. Je m'étais toujours dérobé à cela. Ces hommes m'ont aussi montré l'importance d'une attitude positive face à de longues épreuves. J'ai été surpris de les voir sourire avec constance. Je vois aujourd'hui ma vie différemment — riche et pleine, loin des tribulations du passé.

En ce qui les concerne, ces hommes étaient étonnés d'apprendre qu'il y a d'autres hommes qui sont heureux de venir les voir et qui sont déçus lorsque surgissent des obstacles qui empêchent les visites. Ils nous remercient chaleureusement.

Je constate que les filleuls dans ce programme en viennent à avoir une vision plus large et plus profonde des préjudices causés et de leur rôle dans les torts qu'ils ont fait subir. Alors qu'il faudrait un solide parrainage dans la société civile des AA pour en arriver là, cela est beaucoup plus rare dans les AA en institution et dans les réunions, comme on me l'a décrit, où le parrainage direct n'est pas possible. Le PPVI permet le parrainage en personne, par vidéo, téléphone et correspondance pour que puisse s'accomplir un travail en profondeur. Bien entendu, les rencontres en face à face sont la pierre angulaire du programme et l'unique méthode qui soit complètement privée.

Pour terminer, permettez-moi de vous donner trois exemples. Tom N. n'avait pas parlé à son père et ne l'avait vu en 39 ans de confinement, mais après avoir pris conscience de son propre rôle dans cet éloignement grâce à la Quatrième Étape, il a demandé pardon à son père et celui-ci en a fait de même. Tom a miraculeusement obtenu une libération conditionnelle grâce à quelque bizarrerie du système judiciaire et il est allé vivre avec son père. Au bout de quelques mois, il en est devenu le proche aidant, car son père avait perdu la santé. Il est décédé dans le courant de l'année, et Tom était l'exécuteur testamentaire. Il est aujourd'hui un employé responsable, et une relation d'amour spirituel l'unit à sa fiancée. Tom et moi sommes invités l'un chez l'autre.

Il ne restait à Michael que six mois de confinement lorsque nous avons commencé la relation de parrainage. C'est donc dans la période de transition vers le monde extérieur que le PPVI a pris son sens. Au cours de deux séances en direct et de plusieurs rencontres par vidéo, nous avons franchi les trois premières Étapes et avons un plan d'intégration dans le Mouvement et dans un groupe des AA dans le quartier. Michael habite actuellement avec sa mère et traverse une période difficile de libération conditionnelle. Il a entamé la Neuvième Étape. Il assiste régulièrement aux réunions et se rétablit rapidement d'une rechute d'une nuit qu'il a faite à l'approche de sa libération. Nous travaillons ensemble tantôt chez moi, tantôt dans son quartier.

James T. purge une condamnation à perpétuité illimitée et il lui reste au moins cinq autres années à purger. Il s'était joint aux AA à l'extérieur il y a 16 ans après avoir tué un jeune en conduisant en état d'ébriété. Les hauts et les bas de la Covid et une chirurgie qu'a dû subir James ont interrompu le cours normal des choses. James demeure temporairement à la California Health Care Facility. En tant que parrain, je n'avais jamais été confronté aux sentiments de honte, de culpabilité et de remords que peut susciter un homicide par négligence. James assume pleinement sa part de responsabilité avant l'incident, après celui-ci et dans sa vie en général.

Au fil des ans, de nombreux exposés instructifs sur le rôle des AA dans les établissements pénitentiaires ont été présentés à la Conférence annuelle des Services généraux des AA. Ils sont toujours d'actualité, et nous en reproduisons trois ici.

Les AA dans les institutions *W. J. Estelle Jr., administrateur de classe A*

LES PREMIÈRES ANNÉES — Le Mouvement des Alcooliques anonymes, fondé en 1935, en était à sa septième année d'existence, le nombre croissant de ses membres atteignant plus de 8 000, quand un directeur avant-gardiste à San Quentin a demandé à des membres des AA des environs de transmettre le message aux alcooliques derrière les murs. C'était en 1942 et le directeur, qui a défié de nombreux sceptiques, était le désormais légendaire Clinton Duffy. Il avait déclaré : « Si le programme des AA pouvait aider, ne serait-ce qu'un seul homme, je veux le lancer. »

La première réunion comptait 20 personnes en détention et plusieurs invités du monde libre. Le directeur Duffy reconnaissait l'importance de ces visiteurs de l'extérieur pour la croissance du nouveau groupe des AA d'alcooliques en détention. D'autres personnes, tant des personnes en détention que des confrères de Duffy, sont demeurées sceptiques jusqu'à ce que la proportion de récidivistes parmi les alcooliques en libération conditionnelle passe de 80 à 20 % et s'y maintienne. Ce que le directeur Duffy appelait « un outil qui nous aide à reconstruire des vies » a commencé à donner de l'espoir à des alcooliques derrière les murs.

VERS LA MATURITÉ — C'est en 1944, à Atlanta, qu'a été formé le premier groupe des AA dans une prison fédérale. En mars 1958, il y avait des groupes actifs dans 18 établissements fédéraux. Dans un sondage mené par le directeur de prison fédérale James V. Bennet, tous les directeurs de prison ont loué les accomplissements du programme. M. Bennet a reconnu l'importance de la présence des AA dans les prisons, aidant les personnes en détention non seulement à surmonter l'alcoolisme, mais aussi à faire face à de nombreux problèmes qui peuvent être à l'origine d'un mode de vie criminel.

En 1960, il y avait 356 groupes en prison, pour un total de 15 547 membres. La présence des AA en prison s'était internationalisée, avec sept groupes en Finlande et deux en Hollande. Les dirigeants de centres pénitentiaires ont continué d'encourager ceux dont le crime était relié à l'alcool ou qui étaient reconnus comme alcooliques à se joindre aux AA en prison. Des hommes tels Lee Henslee, de l'Arkansas, Gus Harrison, du Michigan, et Alfred Dowd, de l'Indiana, ont loué les Alcooliques anonymes, qualifiant le Mouvement de « miracle du XX^e siècle » qui a souvent fait la différence au moment de la transition vers la liberté. De plus, le fait d'être membre dès la sortie de prison contribuait à redonner un sens à la vie familiale. La réussite, dans leur milieu d'hommes qui avaient rencontré les AA en prison, continuait à redonner espoir à ceux qui s'y trouvaient encore.

L'EXPÉRIENCE DU TEXAS — Le Mouvement des AA a fait ses débuts dans le système carcéral du Texas en 1948, alors que se tenait la première réunion aux « Murs » (dans la cour près de l'endroit où se trouve l'actuelle chapelle). Cinq personnes en détention y ont participé.

Les archives indiquent que le premier détenu alcoolique du système carcéral du Texas a été conduit à un congrès d'État des AA, à Tyler, en 1951. L'intérêt du monde libre s'est vite accru par la suite et, en 1953, Howard Sublett, alors membre du comité de Classification, devenait le premier membre de département à parrainer les AA. Les archives personnelles de M. Sublett nous apprennent que seulement 5 % des personnes en détention ayant six mois ou plus chez les AA pendant leur séjour en prison récidivaient.

Vers la fin de l'année 1960, il y avait 15 groupes des AA. Aujourd'hui, il y a 20 groupes dans le Département des services correctionnels du Texas (en 1990, il y en avait 47), chacun tenant une réunion hebdomadaire avec le soutien des visiteurs de l'extérieur. Environ quatre fois l'an, des personnes en détention choisies pour représenter tous les « AA en blanc » ont la permission d'assister à des congrès des AA dans le monde libre. Les visites de l'extérieur continuent d'avoir une importance vitale pour la réussite de tout alcoolique en blanc qui ne veut pas retourner au Département des services correctionnels du Texas.

Un sondage du Bureau des Services généraux sur les centres pénitentiaires, effectué en 1974, faisait ressortir les points suivants :

1. Le nombre moyen de groupes par établissement est de 1,25.
2. La participation aux réunions des AA est volontaire dans 90 % des prisons.
3. Parmi les personnes en détention, 50 % ont été condamnées pour des crimes dans lesquels l'abus d'alcool avait été un facteur important.
4. Parmi les répondants, 96 % croyaient qu'une personne en détention améliorerait ses chances de réussir à l'extérieur en participant au programme des AA. Il n'y aurait que 10 % des personnes en prison pour des crimes reliés à l'alcool en Amérique qui assistent à des réunions des AA.

En 2022, quelque 1 500 groupes sont inscrits dans les différents établissements pénitentiaires.

UN HÉRITAGE DURABLE — Dans un article écrit pour un numéro spécial de la revue *Grapevine* à l'occasion du 25^e anniversaire des AA, le directeur T. Duffy, alors membre de la Commission de libération conditionnelle de la Californie, disait ceci au sujet des Alcooliques anonymes dans les prisons :

Le programme des AA est présenté de manière humble et humaine, simplement et sans faire pression. C'est la méthode à utiliser pour atteindre l'homme qui a développé une attitude très méfiante. Cela l'aide à faire face à la vérité et à la réalité sans s'apitoyer sur son sort ou éviter la responsabilité, à se débarrasser de la peur, de la haine, de la jalousie et de la méfiance qui sont siennes

depuis si longtemps. Cet homme apprend à éliminer l'alcool de sa vie — à en combattre l'obsession, le désir — à obtenir l'aide de ses amis AA et à fraterniser.

Ce ne sont pas tous les alcooliques en prison qui vont admettre qu'ils sont impuissants devant l'alcool. Mais, au fil des ans, en voyant l'influence des AA sur d'autres, les durs à cuire finissent par changer d'avis. Ils se rendent compte qu'ils ont perdu la maîtrise de leur vie dans tous les domaines. Ils sont plus près de « vouloir commencer à s'en sortir ».*

*W.J. Estelle Jr., ancien directeur du Département des services correctionnels du Texas, a été nommé administrateur non-alcoolique au Conseil des Services généraux des Alcooliques anonymes en avril 1977, et il a quitté le Conseil en 1986. Il a commencé sa carrière dans le milieu pénitentiaire en 1952. Puis il a passé deux ans comme directeur de la prison d'État du Montana. En 1993, Jim est devenu président du Conseil des Services généraux et son mandat s'est terminé en 1997.

Croyances au sujet du service du Correctionnel — Récits de deux membres, *Tom I. et Harold L.*

1. Le programme de rétablissement des AA est exactement le même pour les personnes à l'intérieur des murs que pour celles à l'extérieur.
2. Nos points communs avec les personnes à l'intérieur l'emportent sur nos différences.
3. En ce qui concerne le rétablissement, les personnes à l'intérieur font face à des difficultés tout aussi grandes, sinon plus, que celles auxquelles se heurtent les autres.
4. Les Douze Traditions des AA peuvent être mises en pratique à 100 % à l'intérieur.
5. Certaines personnes honnêtes et compétentes sont confinées dans des établissements pénitentiaires, et d'autres ne sont pas si admirables.
6. Le personnel des établissements pénitentiaires est habituellement disposé à collaborer pleinement s'il comprend notre fonction et notre objectif premier.
7. De saines procédures administratives contribuent énormément à notre relation de collaboration avec le personnel des établissements pénitentiaires.
8. Nous consacrons beaucoup trop de temps aux modalités et aux activités de routine.
9. Nous consacrons trop peu de temps à la qualité et à l'efficacité de ce que nous faisons.
10. Un programme de rétablissement solide et bien exécuté donne des résultats fiables.
11. Les gens sont plus disposés à répondre à des demandes précises de services ou de matériel.
12. Nous pouvons aider une personne dans un établissement pénitentiaire simplement en lui rendant visite.
13. Notre travail s'effectue auprès des alcooliques qui s'avèrent être confinés, non

pas des personnes en détention, des contrevenants, des prisonniers, des condamnés, etc.

14. Ne faites pas quelque chose pour une personne que vous ne pourriez ou ne voudriez pas faire pour quiconque dans le groupe.
15. Être enthousiaste et un bon exemple d'alcoolique rétabli n'est pas une contribution négligeable.
16. IL EST EXTRÊMEMENT IMPORTANT DE RESPECTER SES ENGAGEMENTS. IL FAUT JOINDRE LE GESTE À LA PAROLE.
17. Un langage blasphématoire et vulgaire n'impressionne personne.
18. Les réunions avec conférencier devraient faire partie du programme régulier des groupes dans les établissements pénitentiaires.
19. Ne jamais oublier que l'on compte une nouvelle personne chez les AA dans la plupart des réunions dans les établissements pénitentiaires.
20. Notre principale responsabilité est de faire une démonstration adéquate des AA au nouveau venu.
21. Aucune forme de service n'est plus gratifiante qu'un engagement soutenu à long terme envers un groupe des AA dans un établissement pénitentiaire, où toutes les parties sont responsables les unes envers les autres. Il en ressort une puissante expérience que chacun doit partager.
22. Encourager les membres à assister aux réunions des AA, en prenant soin de préciser que les raisons de leur participation à un groupe des AA leur sont dictées par leur propre conscience.
23. POINT FONDAMENTAL! Expliquer clairement aux personnes en détention que si elles n'appliquent pas le programme des AA à l'intérieur, elles ne le feront jamais à l'extérieur.
24. Les membres et les groupes des AA à l'intérieur peuvent mettre en pratique la Septième Tradition des AA et subvenir ainsi à leurs besoins grâce à leurs propres contributions. Cette discipline spirituelle est fortement encouragée et nécessite des efforts de toutes les parties.
25. Il est absolument nécessaire de fournir des publications des AA aux membres pour les tenir informés et renouveler leur inspiration.
26. Aider à obtenir des numéros d'AA *Grapevine*, autant les nouveaux que les anciens. C'est une bonne façon de transmettre le message des AA. Les membres à l'intérieur sont invités à présenter leurs propres histoires à AA *Grapevine* pour publication ultérieure.
27. Le Service de correspondance avec les détenus des AA offre un excellent moyen de communication avec les membres derrière les murs et à l'extérieur. Ce service est offert en toute sécurité par l'entremise du Bureau des Services généraux.
28. Aider les groupes à recevoir le bulletin *Box 4-5-9* pour que les membres à l'intérieur puissent se tenir au fait de ce qui passe dans l'ensemble des AA.
29. Faire comprendre aux membres qu'ils peuvent se débarrasser de l'envie de boire et mener une vie heureuse et pleinement utile, en dépit de leur passé et des résultats futurs.

30. Le meilleur moyen de transmettre le message dans les établissements pénitentiaires est de créer des comités du Correctionnel dynamiques et efficaces au niveau régional, du District et du groupe.
31. Les deux premiers jours constituent la période la plus critique après la sortie d'un établissement pénitentiaire. Il est essentiel de recourir à des programmes tels le programme de Contacts avant libération et Favoriser le rapprochement pour veiller à ce que les personnes qui se réinsèrent dans la société ne passent pas à travers les mailles du filet et puissent demeurer abstinentes.
32. Des bénévoles du Correctionnel doivent respecter tous les paliers administratifs et toutes les voies de communication à l'intérieur des établissements pénitentiaires.
33. Élaborer une stratégie incitant les membres de l'intérieur à suivre les Douze Étapes pour les aider à devenir et demeurer abstinentes. Cette stratégie doit être adaptée aux besoins du contexte actuel et à la durée moyenne des membres dans l'établissement pénitentiaire en particulier.

Communiqués de presse

Les comités locaux du Correctionnel pourraient vouloir envoyer un communiqué de presse aux journaux et organismes locaux. En voici un exemple.

Les AA sont actifs derrière les murs

La première réunion des Alcooliques anonymes (AA) derrière les murs a eu lieu en 1942, à la célèbre prison de San Quentin, un établissement à sécurité maximale. Le directeur Clinton T. Duffy, faisant œuvre de pionnier, a ignoré les objections des experts en milieu carcéral qui avaient qualifié le Mouvement des AA d'« une simple mode inutile », ajoutant que la méthode dure était la seule qui permette de remettre les alcooliques en détention dans le droit chemin.

À la première réunion et à celles qui ont suivi, il n'y avait qu'un gardien, posté à l'extérieur de la pièce, et il était là surtout pour voir aux besoins des visiteurs des AA de l'extérieur. Les sceptiques ont continué de se moquer... jusqu'à ce que le nombre d'alcooliques en détention ayant assisté à des réunions des AA à l'intérieur et se retrouvant à nouveau en prison après une libération conditionnelle chute soudainement, passant de l'habituel 80 % à un incroyable 20 %, et s'y maintienne.

La première et plus ancienne réunion au Canada a eu lieu à Dorchester; elle a été inscrite au BSG le 22 juin 1949.

Depuis, plus de 1 800 programmes ont été établis derrière les murs, du Maine au Texas, où la première réunion des AA a eu lieu quand cinq alcooliques se sont rencontrés dans la prison de Huntsville, en 1948. Cinq ans plus tard, le programme des AA faisait officiellement partie des services de réhabilitation du Département des établissements pénitentiaires du Texas.

Il y a encore des gens, toutefois, qui se méprennent sur les buts des AA dans les prisons. Il ne s'agit pas d'un mouvement religieux ou d'une ligue antialcoolique, ni d'un service social ou d'une agence de placement, ni d'une panacée. Pas plus qu'il ne

s'agit de solliciter de l'argent ou des faveurs. De fait, les AA n'acceptent aucune contribution autre que celle de ses membres. Le Mouvement des AA, c'est simplement un moyen d'aider des personnes, tant en prison qu'à l'extérieur, à rester abstinentes et à réorienter leur vie de façon positive.

Le programme des AA pour les milieux carcéraux s'étend au-delà des murs de prisons. À leur libération, les personnes en détention trouvent de l'aide auprès d'autres membres, qui les présentent aux membres des groupes locaux et les guident pendant les premières journées cruciales de transition dans le « vrai monde ». Chez les AA, les membres n'ont pas à porter les stigmates d'un séjour en prison; on les accepte comme tout autre alcoolique se rétablissant chez les AA, qu'ils soient gens d'affaires, personnes au foyer, médecins, avocats, infirmières, étudiants ou grand-mères à temps plein.

Dans la plupart des grands centres, les comités de service des AA locaux travaillent en étroite collaboration avec les groupes dans les prisons (et dans les hôpitaux). Les membres prévoient des conférenciers de l'extérieur durant les réunions, partagent individuellement leur expérience avec les personnes en détention et accordent leur soutien pratique et affectif quand une personne sort de prison et essaie de s'adapter à la vie à l'extérieur.

Alors qu'elles retrouvent confiance, emploi, famille et amis, beaucoup de ces ex-personnes en détention nouvellement réhabilitées se retournent et tendent une main secourable à ceux qui les suivent. Et grâce au soutien constant des dirigeants de prisons, et des nombreux groupes et individus de l'extérieur qui se dévouent parce qu'ils comprennent que l'alcoolisme est une maladie insidieuse, mais dont on peut arrêter la progression, les alcooliques derrière les murs se rétablissent parmi les AA et apprennent à faire d'aujourd'hui « le premier jour du reste de leur vie ».

Ressources extérieures aux AA

Dans la Sixième Tradition, il est dit que les Alcooliques anonymes ne « devraient jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des Alcooliques anonymes [...] ». Dans un esprit de collaboration avec des organismes extérieurs, nous donnons ici la liste de ressources extérieures aux AA.

National Council on Alcoholism and Drug Dependence (NCADD — Conseil national de la dépendance à l'alcool et aux drogues), US Resources, 28 East Osterd Street, Suite 303, Baltimore, MD; <http://www.ncadd.us>; courriel : admin1@ncadd.us. Ligne d'écoute d'espoir : 800/NCA-CALL (orientation en 24 heures).

Services mondiaux de Narcotiques anonymes, P.O. Box 9999, Van Nuys, CA 91409; téléphone : 818-773-9999 (poste 771); facs. : 818-700-0700; <http://www.na.org>; courriel : fsmail@na.org.

Groupes familiaux Al-Anon, 1600 Corporate Landing Parkway, Virginia Beach, VA 23454-5617; téléphone : 757-563-1600; facs. : 757-563-1656; courriel : ws@al-anon.org.

anon.org; Canada, 275, rue Slater, pièce 1800, Ottawa (Ont.) K1P 5H9; téléphone : 613-723-8484; courriel : wso@al-anon.ca.

Gamblers Anonymes, International Service Office, 1306 Monte Vista Avenue, Suite 5 Upland, CA 91786; téléphone : 909-931-9056; facs. : 909-931-9059; <http://www.gamblersanonymous.org>; courriel : isomain@gamblersanonymous.org.

Sex Addicts Anonymous (S.A.A.), ISO of SAA, P.O. Box 70949, Houston, TX 77270; téléphone : 713-869-4902; courriel : info@saa-recovery.org; <http://www.saa-recovery.org>.

National Institute on Alcohol Abuse and Alcoholism (NIAAA — Institut national sur l'abus d'alcool et l'alcoolisme), Parklawn Building, Room 16-105, 5635 Fishers Lane, MSC 9304, Bethesda, MD 20892-9304; téléphone : 301-443-3860 (rens. gén.); courriel : ASKNIAAA@nih.gov, <http://www.niaaa.nih.gov>.

American Correctional Association, 206 North Washington Street, Suite 200, Alexandria, VA 22314; téléphone : 703-224-0000; <http://www.aca.org>.

L'American Correctional Association (ACA — Association américaine du correctionnel) publie plusieurs annuaires utiles. Téléphone : 703-224-000; facs : 703-224-0179; <http://www.aca.org>.

Service correctionnel Canada (SCC), 340 av. Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9 (administration centrale fédérale); téléphone : 613-992-5891; site Web : <https://www.csc-scc.gc.ca/index-fr.shtml>.

Canadian Association of Elizabeth Fry Society, 190, av. Bronson, Ottawa (Ontario). Cette association travaille avec des femmes, des filles ou des personnes représentant la diversité de genres dans le système de justice. Téléphone : 800-637-4606; courriel : admin@caef.ca.

Commission des libérations conditionnelles du Canada. Bureau national : 410, av. Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0R1. Téléphone : 613- 954-7474; www.info@pbc-clcc.gc.ca.

Bureaux régionaux : <http://www.info@pbc-clcc.gc.ca>; www.info@pbc-clcc.gc.ca — sous Bureaux régionaux.

Articles portant sur le service du correctionnel disponibles gratuitement

Vous trouverez ci-dessous des liens menant à deux articles rédigés par Nancy McCarthy (ancienne administratrice de classe A) à l'intention de la communauté professionnelle des services correctionnels.

Perspectives est publié par l'*American Probation and Parole Association* (APPA — Association américaine de probation et de liberté conditionnelle), association qui s'adresse aux professionnels du milieu pénitentiaire qui s'intéressent à l'étape préliminaire au procès, à la déjudiciarisation, à la probation et à la libération conditionnelle.

https://www.appa-net.org/eWeb/docs/APPA/pubs/Perspectives/Perspectives_V45_N3/#page=16

Corrections Today est publié par l'*American Correctional Association* (ACA), l'organisation professionnelle des travailleurs dans les pénitenciers. L'ACA offre aussi l'accréditation des pénitenciers que recherchent la plupart des établissements.

<https://user-3imepyw.cld.bz/corrections-today-january-february-2022-vol-84-no-1>

Les membres et le grand public peuvent consulter gratuitement en ligne ces deux magazines. L'ACA et l'APPA nous ont dit que nous pouvons distribuer les articles si nous le souhaitons. Il n'y a ni droit de propriété, ni péage informatique, ni coût, ni droit d'auteur exigés. On nous demande de noter le titre du magazine. Les membres qui travaillent auprès des entités locales du secteur correctionnel, y compris les établissements pénitentiaires confinés et communautaires, peuvent passer l'article aux professionnels pour information.

Guide des publications des AA

Voici différentes publications qu'il vous est proposé d'utiliser.

POUR LES BÉNÉVOLES DES COMITÉS CORRECTIONNELS DES AA

Les AA dans les centres correctionnels (FP-26)

Transmettre le message dans les centres correctionnels (FP-5)

Collaboration des membres des AA avec les professionnels (FP-29)

La transmission du message derrière ces murs (DVD) (DV-06)

DVD Une liberté nouvelle (DV-18)

POUR LES PROFESSIONNELS

Les AA dans les centres correctionnels (FP-26)

Les Alcooliques anonymes dans votre milieu (FP-31)

Un message aux professionnels d'établissements correctionnels (FP-20)

Problèmes autres que l'alcoolisme (FP-35, FF-8)

Renseignements sur les Alcooliques anonymes (FF-2)

Le sens de l'anonymat (FP-47)

Les AA dans les centres correctionnels (DVD) (DV-02)

Vidéos des AA pour les professionnels du milieu correctionnel et judiciaire

<https://www.aa.org/fr/node/1686>

Vidéo en dessin animé pour les jeunes

<https://www.aa.org/fr/Vid%C3%A9o-en-dessin-anim%C3%A9-pour-les-jeunes>

À PROPOS DES AA

Un nouveau veut savoir (FP-24)

Et maintenant, que vais-je faire? (FF-4)

Le sens de l'anonymat (FP-47)

Questions et réponses sur le parrainage (FP-15)

Problèmes autres que l'alcoolisme (FP-35, FF-8)

Carte utilitaire, format portefeuille (FM-2)

Notre Méthode (FP-10)

POUR LES PERSONNES EN DÉTENTION

Les AA en prison : un message d'espoir (FB-13)

Ça vaut mieux que de poireauter en prison (FP-33)

Derrière les murs : un message d'espoir (FP-9)

Partages derrière les murs (FF-97) (bulletin)

DVD Une liberté nouvelle (DV-18)

POUR LES JEUNES

Les jeunes et les AA (FP-4)

Livre du Grapevine

In Our Own Words (GV-19)

Young & Sober (GV-27)

Free On The Inside (GV-43)

Les Jeunes chez les AA (DVD — DV-10)

Les jeunes/Vidéo d'animation (DVD — DV-16)

FACILES À LIRE

Les AA sont-ils pour moi? (FP-36)

Les AA sont-ils pour vous? (FP-3)

L'histoire de Nicole — et de son problème d'alcool (FP-39)

Jean... face à son problème d'alcool (FP-38)

Les Douze Étapes illustrées (FP-55)

Les Douze Traditions illustrées (FP-43)

HISTOIRES DE MEMBRES

- Les AA pour la femme* (FP-5)
Les alcooliques LGBTQ des AA (FP-32)
Les AA et les autochtones d'Amérique du Nord (FP-21)
Les Noirs chez les AA (FP-51)
*Les AA pour les alcooliques atteints de maladie mentale —
et ceux qui les parrainent* (FP-87)
Les femmes hispaniques chez les AA (FP-90)
Le mot « Dieu » — Membres agnostiques et athées chez les AA. (FP-86)
Vous croyez-vous différent? (FP-13)
Les membres des AA face aux médicaments et drogues (FP-11)
Les AA pour l'alcoolique plus âgé — Il n'est jamais trop tard (FB-28)

Magazines du Grapevine
AA Grapevine — mensuel
La Viña — bimensuel

CD du Grapevine (en anglais)
Classic Grapevines, vol. 1, 2 et 3 (CD-02, 03, 04)
Pathways to Spirituality (CD-01)
Not for Newcomers Only, vol. 1 et 2 (CD-05)
Partners on the Journey (CD-06)

AUTRE MATÉRIEL AUDIOVISUEL UTILE

CD

Les Alcooliques anonymes (le Gros Livre) (FM-81)
Les Douze Étapes et les Douze Traditions (M-83)
Living Sober (M-85)
Voices of Our Co-Founders (M-88)
Pioneers in A.A. (M-90)
A Brief Guide to A.A. (M-91)

Films/DVD du BSG

Hope: Alcoholics Anonymous (DV-09)
*Your A.A. General Service Office, the Grapevine,
and the General Service Structure* (DV-07)

CD de Grapevine
The Best of Bill (CD-13)

Pour d'autres ouvrages de Grapevine, veuillez consulter www.aagrapevine.org.

